

Université du Québec en Outaouais

La « glocalisation » du militantisme de la diaspora sénégalaise vivant au
Canada.

MÉMOIRE DE MAÎTRISE

PRÉSENTÉ À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

Comme exigence partielle du programme de Maîtrise en sciences sociales du
développement territorial.

(Option développement international)

Par

Bély Eliezer Yao

Mai 2017

REMERCIEMENTS

Aucun mot ne saurait exprimer ma gratitude et ma reconnaissance. Mais à vous mes sœurs, à vous mes frères (particulièrement à toi, Dr Jackin Yao), à Maman et à Papa, à vous tous, je peux me permettre de dire un simple et sincère MERCI!

Je bénéficie de votre patience, de votre pardon et de vos sacrifices. Bref, votre Amour a toujours été là pour moi. Aujourd'hui, je souhaite vous exprimer cette pensée de l'écrivain écossais Robert Louis Stevenson. Il disait : « Ne juge pas chaque jour à la récolte que tu fais, mais aux graines que tu sèmes ».

Quelle confession de Foi! Cette Foi, qui nous habite et qui nous rassure des plans du divin pour nos vies m'habite et me guide. Je suis loin de vous de corps, mais tellement près en pensées. Bientôt, Dieu voulant, les choses iront mieux. Votre fils, votre frère aura à nouveau le sourire. Aussi, prenez le temps de vous joindre à moi pour reconnaître la présence et le support de deux personnes. Sans elles, ce projet aurait été difficilement réalisable.

À Sophie Gauthier, nos chemins se sont malheureusement séparés, mais tu resteras à jamais estampillée dans mon cœur et dans mes pensées. Encore MERCI pour tout !

À mon directeur de mémoire, Monsieur, Thomas Collombat, je tiens à vous réitérer ma reconnaissance. Malgré la singularité de ma situation, vous avez su me guider et me conseiller. Grâce à vous, j'ai cru dans la fin de ce marathon académique et j'y suis presque...

RÉSUMÉ

Les défaillances économiques, sécuritaires, politiques et sociales des pays africains contribuent à alimenter l'exode de leurs populations. Ces derniers émigrent vers des lieux supposés offrir de meilleures conditions de vie. Dans cette quête du mieux-être et du mieux vivre, ce sont les pays du Nord qui constituent les destinations privilégiées par les migrants africains. Pour les pays africains et pour les institutions internationales, l'émigration n'est plus synonyme d'une « fuite des cerveaux ». En effet, les importants transferts financiers des migrants font qu'ils seraient devenus des acteurs de développement pour l'Afrique. De ce fait, les caractéristiques économiques des diasporas africaines sont à outrance mise en avant-scène, éclipsant du coup leurs autres contributions. Nous avons voulu par cette étude montrer que d'autres aspects des diasporas africaines étaient essentiels au développement de l'Afrique.

Dans ce mémoire nous abordons le militantisme de la diaspora sénégalaise vivant au Canada. Et ce, dans un contexte de développement de son pays d'origine. Nous avons essayé de comprendre les contours de son militantisme. En autres choses, nous sommes intéressés aux différents réseaux que cette diaspora mobilise, à ses référents mentaux et à ses impacts sur sa société d'origine. Nous avons mobilisé plusieurs théories dont l'analyse institutionnelle de North et la notion des « capacités » de Sen.

Mots clés : Sénégal, Migration, Réseaux, Diaspora, Militantisme, « Glocalisation », Développement.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	i
Résumé.....	ii
Table des matières	iii-vi
Liste des abréviations.....	vii
Introduction.....	1-3
Chapitre I	4
1.1. Problématique.....	4-11
1.2. Formulation de la question spécifique de recherche	12
1.3. Hypothèse de la recherche	12
1.4. Pertinence de la recherche	13-14
1.5. Présentation du Sénégal	14-15
1.6. Contexte politique	15-17
1.7. Contexte économique	17-18
1.8. Contexte socioculturel	19
Chapitre II : Recension des écrits et perspective théorique	20
2.1. Le modèle néoclassique	20
2.2. La nouvelle économie des migrations.....	21-22
2.3. Un capital social en réseaux	22-27

2.4. La diaspora	27-32
2.5. Le militantisme	32-39
2.6. Le développement	39-40
2.7. La glocalisation	40-41
2.8. Perspective théorique : L'analyse institutionnelle de Douglass North	42 -43
2.9. L'analyse de North appliquée au développement tel que compris par Sen.	43-47
Chapitre III : Cadre méthodologique	48
3.1. L'étude de cas	48-49
3.2. L'entrevue semi-dirigée	49-50
3.3. L'échantillonnage.....	51-52
3.4. L'analyse de données	52-53
3.5. Présentation du terrain	53
3.6. Considération éthiques	54
3.7. Limites méthodologiques et difficultés rencontrées	55
3.8. Présentations des participants	56-58
3.9. Concepts clés	59
3.9.1. Définition de la diaspora	59

3.9.2. Définition du militantisme	59-60
3.9.3. Définition du développement	60
Chapitre IV : Présentation des résultats	61
4.1. Pourquoi militent-ils ?	61
4.2. Militer au nom de l'identité.....	61-62
4.3. Militer : conséquence de facteurs biographiques	63
4.4. Militer dans le but de socialiser	63
4.5. Militer : pour obtenir une promotion sociale et politique	64-65
4.6. Les causes défendues	65-66
4.7. Les causes basées sur le genre et sur les droits des individus.....	67
4.8. Les causes politiques	68
4.9. Les causes religieuses.....	68-70
4.10. Le militantisme associatif	70-72
4.11. Le militantisme individuel	72-73
Chapitre V : Interprétations des résultats	74
5.1. Typologie du militantisme de la diaspora sénégalaise.....	74
5.2. Le militantisme socioculturel	75-76

5.3. Le militantisme politique	77-80
5.4. Le militantisme religieux	80-86
5.5. La glocalisation en réseaux : socle commun des différentes formes de militantisme de la diaspora sénégalaise	87-90
5.6. Les contraintes du militantisme	90-93
5.7. Les leviers du militantisme	94-98
Conclusion	99-102
Bibliographie	103-109

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

APR : Alliance Pour la République

CARIM : Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations

CIC : Citoyenneté et Immigration Canada

FIDA : Fonds international de développement agricole

FMI : Fonds monétaire international

MFDC : Mouvement des forces démocratiques de Casamance

NTIC : Nouvelles technologies de l'information et de la communication

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

ONG : Organisations non gouvernementales

PDS : Parti Démocratique Sénégalais

PS : Parti Socialiste

RNB : Revenu national brut par habitant

UQO : Université du Québec en Outaouais

INTRODUCTION

La migration est motivée par des raisons diverses. Elle répond à des considérations d'ordres sécuritaires, économiques, politiques climatiques, etc. Mais dans un monde où les notions de frontières et de souverainetés constituent les fondements des États, les flux migratoires sont régis par des contraintes découlant du caractère régalien des États. La liberté de circuler d'un territoire à un l'autre est facilitée ou limitée par la citoyenneté. Au nom de leur souveraineté, des États peuvent interdire aux non-citoyens donc aux étrangers l'accès à leur territoire. Le territoire induit l'idée de droit et de privilège. Selon que l'on soit ressortissant d'un pays plutôt que d'un l'autre, le privilège d'avoir accès à un territoire étranger sera simplifié ou compliqué. Hier comme aujourd'hui, pour des millions de personnes à travers le monde, l'expatriation devient la solution pour fuir les tensions politiques, les guerres, la pauvreté et les changements climatiques. L'ailleurs est anticipé comme étant le lieu de tous les possibles. L'accès à un pays étranger s'imposera à plusieurs comme étant la solution pour une vie meilleure.

La quête d'un mieux-être et d'un mieux vivre fait que certains lieux sont plus attractifs que d'autres. Ainsi, la migration se fera au rythme des opportunités offertes par différentes destinations. La migration peut prendre plusieurs formes. Elle peut être infra-pays, avoir une portée régionale ou une dimension internationale. Mais ultimement, ce sont les pays développés qui de par la solidité de leurs institutions politiques, juridiques et économiques sont les destinations priorisées par les individus en quête de vie meilleure. Cependant, les conditions imposées pour avoir légalement accès aux pays développés sont, pour plusieurs personnes à travers le monde, difficiles, voire impossibles à respecter. Contrairement à plusieurs pays du Sud, les politiques d'immigration des pays développés sont strictes et

répondent à des besoins internes particuliers tels que le besoin d'une main-d'œuvre qualifiée et la captation d'immigrants investisseurs.

En novembre 2014, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), annonçait que l'immigration économique représenterait 65 % de toutes les catégories d'immigrants admis au Canada. Le reste des admissions englobaient le regroupement familial, les réfugiés et les personnes admises pour des motifs humanitaires (Citoyenneté et Immigration Canada, 2014). Au-delà des exigences administratives contenues dans le processus migratoire, il devient important de souligner que les migrations occasionnent des rencontres et des dépaysements. Elles dévoilent des cultures, des us et pratiques qui diffèrent parfois avec celles du migrant.

Le Sénégal, pays de l'Afrique de l'Ouest, possède une tradition d'émigration forte. Contrairement à plusieurs pays dont les migrations sont la conséquence directe de conflits politiques ou armés, les Sénégalais et les Sénégalaises quittent leur pays pour des raisons autres que sécuritaires. En effet, le Sénégal demeure à bien des égards, un exemple de démocratie et de stabilité en Afrique. Mais au-delà de son environnement social apaisé, les difficultés économiques font partie du quotidien des Sénégalaises et des Sénégalais. À l'instar de nombreux pays sous-développés, le Sénégal ne parvient pas à offrir à sa population un cadre socio-économique qui favorise l'employabilité et l'accès à un niveau de vie convenable. Face aux différentes carences étatiques, la population sénégalaise, plus particulièrement sa jeunesse voit dans l'émigration l'une des rares alternatives qui s'offrent à elle (Pian 2009, 2011). Cette conviction se voit renforcée par les investissements et par les apports financiers que les migrants injectent dans l'économie des familles et des communautés sénégalaises. La contribution économique des migrants sénégalais dans leur

pays d'origine leur offre une notoriété et des privilèges que la plupart des locaux ne possèdent pas (Ba & Ndiaye, 2008). Les réalisations des migrants font d'eux des exemples et des modèles à suivre.

La relation entre le migrant et le Sénégal est la plupart du temps abordée dans sa dimension économique. Mais comme nous l'avons mentionné plus haut, la migration suscite des contacts entre des êtres humains. Elle met en relation des cultures et des mœurs. Autrement dit, le rapport que le migrant sénégalais entretient avec sa société d'accueil et sa société d'origine déborde de la sphère économique pour se situer dans des dimensions, qui elles, sont de l'ordre des idées.

CHAPITRE I

1.1. PROBLÉMATIQUE

Le Sénégal connaît un taux d'émigration important. Le Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations (CARIM) estimait en 2010, que le nombre de Sénégalais vivant légalement à l'extérieur du Sénégal avait dépassé le seuil de 12 % de sa population. Mais l'importance et la nature de l'émigration clandestine des Sénégalais sont des réalités qui font dire au CARIM et au gouvernement sénégalais que les données statistiques quant au nombre de Sénégalais vivant à l'étranger restent peu fiables. Ils admettent que les chiffres réels sont sans doute supérieurs au 12 % avancé (CARIM, 2010, p.2). Bien que le nombre des émigrés sénégalais soit difficilement mesurable, l'impact de ces derniers dans l'économie du Sénégal est considérable. Cet apport cadrerait avec celui des diasporas de l'Afrique noire. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque Africaine de Développement (BAD), estimaient déjà en 2008, que les transferts de fonds des émigrés représentaient la deuxième source de capitaux étrangers vers l'Afrique subsaharienne.

Au Sénégal, la captation des bénéfices de l'émigration est envisagée par plusieurs composantes de la société dont : les familles, les voisins et des acteurs sociaux importants tels les marabouts. Ceux-ci conçoivent l'émigration et ses candidats comme un investissement dans lequel il convient de prendre des parts. Qu'elle se fasse par des voies légales ou clandestines, l'émigration sénégalaise fait appel à ces mêmes acteurs qui constituent les réseaux par lesquels l'émigration prospère. Ces derniers se trouvent autant au Sénégal que dans le pays d'accueil (Ba & Ndiaye, 2008).

La volonté de s'approprier les bienfaits de l'émigration est également observée dans le monde politique. Conscients des apports financiers et des possibilités offertes par ses citoyens vivant à l'extérieur, les différents gouvernements du Sénégal ont depuis l'année 2003, mis en place un ministère des Sénégalais vivants à l'extérieur. Le rôle affiché par ce ministère est de mettre en place des programmes et des projets qui puissent encourager les investissements des Sénégalais expatriés. Ce ministère consacré aux Sénégalais vivant à l'extérieur définit sa mission comme étant celle « de promouvoir une émigration orientée sur le développement des ressources humaines et leur capacité d'accumulation de capital à même de favoriser l'investissement productif par la création et le développement d'entreprises, notamment dans leurs régions d'origine » (ministère des Sénégalais de l'extérieur, 2013). Cette approche gouvernementale qui tend à institutionnaliser le rôle de l'émigré dans l'effort de développement reste intimement liée à la capacité des migrants d'injecter du capital dans l'économie sénégalaise.

Plusieurs auteurs abondent dans ce sens et voient dans l'émigration africaine une opportunité de développement pour l'Afrique (Dembélé, 2001 ; Assogba, 2002 ; Tall, 2002 ; Riccio 2005). La diaspora africaine serait devenue un acteur du développement. Les transferts financiers des diasporas sont mis en avant par les institutions internationales et les pays récepteurs. Toutefois, cette vision strictement économique des diasporas tend à éclipser ses autres contributions. L'émigré étant devenu un pourvoyeur perpétuel d'un État social africain inexistant, son rôle s'inscrit essentiellement dans une dynamique économique. Une telle compréhension a pour effet de simplifier à outrance le rôle des diasporas africaines. La domination de la dimension économique des migrations occulte les caractéristiques non économiques. Pourtant, les impacts non économiques des diasporas

sont perceptibles autant dans les pays générateurs de migrants qu'au sein des pays récepteurs. Le Canada, à l'instar de plusieurs pays occidentaux, abrite de nombreuses communautés ethniques et culturelles. Ces communautés, qu'elles soient nouvelles ou établies intègrent leur nouvel environnement munies d'un bagage culturel. Elles sont marquées par diverses expériences de vies et sont habitées par des convictions et des positionnements idéologiques qui touchent des enjeux sociétaux tels la politique, la religion, la famille, les droits de la personne et les relations interhumaines. Cette réalité aura une incidence sur la vie de la société d'accueil, mais également sur celle du pays d'origine.

Au Canada, nous assistons depuis quelques années à une augmentation des manifestations qui sont impulsées et soutenues par des Canadiens d'origine étrangère. Ils ne militent pas seulement pour faciliter leur intégration ou pour faire reconnaître certaines de leurs spécificités au sein de la société canadienne. Leurs revendications concernent également des enjeux et des problématiques vécues dans leurs pays d'origine.

À titre d'exemple, le Printemps arabe a trouvé écho dans les villes canadiennes. Des manifestations visant à interpeler l'opinion publique sur le non-respect de la constitution sénégalaise par l'ex-président Wade se sont déroulées à Montréal. Des marches visant à dénoncer des fraudes électorales au Congo se sont soldées par le blocage du pont Champlain à Montréal. Plus récemment, des initiatives visant à faire libérer le blogueur saoudien Raïf Badawi ont permis de sensibiliser la population canadienne sur la situation des droits humains en Arabie Saoudite. La mobilisation des diasporas et leur occupation de l'espace public ont conduit la presse écrite ainsi que les médias télévisés à s'intéresser

à ces enjeux qui dans d'autres circonstances n'auraient pas forcément fait la une de l'actualité.

Le 9 décembre 2011, Radio-Canada relayait le blocage du pont Champlain en publiant un article intitulé : « Des manifestants congolais se font entendre à Montréal ». Le 2 février 2012, Radio-Canada s'intéressait de nouveau à des manifestations portées par des Canadiens d'origine étrangère à savoir : la diaspora sénégalaise vivant à Montréal. Dans sa chronique internationale, l'on pouvait lire : « Abdoulaye Wade qualifie de simple “brise” la contestation de sa candidature à la présidentielle du 26 février [...]. Ici au Canada, quelques membres de la diaspora sénégalaise ont manifesté en mi-journée devant les locaux de Radio-Canada » (Radio Canada International, 2 février 2012). Une fois de plus, l'action militante d'une diaspora parvenait à investir le domaine public.

À ce même titre, l'intérêt porté par Amnistie internationale et par la population à Raïf Badawi a fortement contribué à faire de sa situation un évènement suivi de près par les médias. Ces derniers, en plus de suivre les développements dans l'affaire Badawi, s'intéressent également aux relations bilatérales et commerciales que le Canada entretient avec l'Arabie Saoudite. Les médias canadiens soulèvent des questions comme celles des contrats et des ventes de matériels militaires au régime saoudien dont les valeurs diffèrent de celles Canada. S'exprimant sur cette situation, Nicolas Bérubé, le journaliste à La Presse dit de l'Arabie Saoudite :

« former un parti politique y est interdit [...] l'homosexualité, l'adultère et l'apostasie (renoncement à l'islam) font partie des offenses punies par la peine de mort. C'est pourtant à Abou Dhabi, la capitale des Émirats arabes unis, que les plus importants acteurs de l'industrie canadienne de l'armement iront, dans un

mois, vendre leurs toutes dernières armes et leurs technologies. » (Bérubé, La Presse, 25 janvier 2005).

Des citoyens d'origine étrangère et les diasporas arrivent ainsi à mobiliser l'opinion publique canadienne sur des enjeux extraterritoriaux. L'appropriation de ces enjeux par la population et les revendications qui en découlent peuvent s'imposer au programme politique des gouvernements. Ces derniers sont contraints de se prononcer et de prendre position.

La volonté de certaines communautés à transposer des enjeux de leur pays de naissance à leur pays d'accueil répond à plusieurs objectifs et pose plusieurs problèmes. En manifestant et en militant pour certaines causes, ces communautés poursuivent des objectifs d'ordre politique, culturel, social et religieux. Cette ingérence soulève la question de souveraineté du pays d'origine dans le sens où les dirigeants et les citoyens des pays d'accueil interfèrent parfois dans les affaires d'un pays qui n'est pas le leur.

Les manifestations sporadiques et le militantisme qui les motive sont exacerbés par les effets de la mondialisation. En effet, dans un contexte de mondialisation et de démocratisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), il devient de plus en plus difficile de cantonner des problématiques à un lieu et à une communauté. Des faits, qui par le passé auraient été difficilement connus du monde extérieur sont aujourd'hui susceptibles d'être mis à nu et à la vue de tous. Dans un passé pas si lointain, certains enjeux avaient besoin du travail de journalistes et des médias traditionnels pour être mis à la une de la presse écrite et des journaux télévisés. Mais depuis quelques années, les événements qui font l'actualité sont également rendus possibles par des initiatives portées par le citoyen lambda. Ce dernier, même, avec une connaissance

sommaire d'internet et des médias sociaux peut parvenir à divulguer des événements et à faire connaître certains faits. Ces enjeux, pourront par la suite être repris par une masse critique plus importante à savoir les organisations non gouvernementales (ONG), les médias sociaux, les médias traditionnels, les diasporas, etc.

En somme, la mondialisation et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) exposent aux populations des enjeux venus d'ailleurs. Cette exposition est double. Premièrement, elle renseigne sur certaines réalités vécues par de lointaines communautés. Deuxièmement, elle « implique » les Canadiens en les rapprochant de ces enjeux. En effet, plusieurs Néo-Canadiens sont directement ou indirectement concernés par ces réalités. Ce sont des voisins, des collègues, des membres de nos familles. Souvent, ces derniers militent et sensibilisent la population sur des causes en lien avec leur pays d'origine. Les idéaux qu'ils défendent parviennent à intéresser les populations canadiennes qui à leur tour deviennent des sympathisants qui se portent à la défense de causes venues d'ailleurs.

Mais au-delà de ces situations susmentionnées, il convient de revenir à l'axiome premier du militantisme. Pour cela, nous souhaitons nous référer à Warren (2007), qui en abordant l'action militante au Québec, met en lumière le fil conducteur qui anime la majorité des militants : c'est-à-dire le fait, que ces derniers souhaitent « changer le monde ». Si cette prétention peut paraître utopique, il reste que le militantisme parvient à bousculer, à établir des rapports de forces et à susciter des changements au sein de nos sociétés. Ces changements sont idéels et favorisent l'émergence de nouveaux paradigmes. Le militantisme des migrants au sein des pays d'accueil soulève ainsi une variété de problématiques. Et ce, autant dans le pays de provenance que dans le pays d'accueil. Dès

lors, les États devront prendre en compte la pluralité de leurs populations (multiculture, nouvelles aspirations politiques et sociales, etc.) et s'adapter à des réalités qui autrefois étaient peu « existantes ».

Du point de vue du pays d'accueil, nous pouvons prendre l'exemple de l'islam politique en Europe, notamment en France pour mettre en lumière les contradictions qui peuvent exister entre les valeurs du pays d'accueil et celles portées par une frange des " nouveaux arrivants". Les décalages entre les valeurs de certains "nouveaux arrivants" et les populations d'accueil peut mettre à mal le vivre ensemble. La perception des populations dites de souches ou de la culture dominante face à la présence ou aux revendications des populations immigrantes peut occasionner des fractures sociales. Cette situation, lorsqu'exploitée par des politiques favorisera la montée des populismes, du nationalisme, du racisme, etc. Bien que la réalité Canadienne et Québécoise soit moins clivée que celle de certains pays européens, le militantisme de certaines communautés a engendré des épisodes de tensions sociales qui convient de ne point minimiser. Les débats autour des accommodements raisonnables témoignent des multiples problèmes de la présence et du militantisme de certaines populations immigrantes.

Du point de vue du pays d'origine, la distance des cadres institutionnels légaux, familiaux, religieux, sociaux, peut susciter des déclics chez des citoyens qui aujourd'hui, se trouvent hors de leur pays de naissance. Leurs référents et canevas habituels étant minorés, certains individus en migration peuvent s'affranchir du qu'en dira-t-on et se construire des aspirations nouvelles.

Au sein des populations migrantes, les idéaux que le militantisme sous-tend peuvent sans mener à une acculturation, conduire à une redéfinition des identités (liberté de conscience,

liberté de choix, autonomie financière, égalité des sexes, etc.). De cette nouvelle donne, peut surgir une volonté de reconfigurer le tissu familial ainsi que son environnement social. Cette volonté si elle s'exprime ou s'impose dans le pays d'accueil peut également se transférer à l'intérieur de la société d'origine. C'est ce rapport au monde des idées que nous souhaitons privilégier dans cette réflexion. En effet dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéresserons à la dimension non économique de la diaspora sénégalaise. Nous porterons une attention aux transferts non monétaires qu'elle fait dans son pays d'accueil. Mais nous comptons nous attarder aux transferts idéels que la diaspora effectue dans son pays d'origine. Nous ne réfutons pas la thèse voulant que la diaspora soit de par ses contributions financières un acteur de développement économique. Cependant, nous croyons que la surreprésentation de sa caractéristique économique simplifie la réalité diasporique qui selon nous va au-delà de l'aspect financier. Nous envisagerons la diaspora dans sa dimension psychique par l'étude du militantisme qu'elle effectue à « distance ». Nous aborderons la diaspora dans une logique transnationale en mettant de l'avant ses revendications et ses actions militantes.

Ce mémoire s'intitule : « la glocalisation du militantisme de la diaspora sénégalaise vivant au Canada ». Nous porterons notre regard sur les communautés sénégalaises vivant à Ottawa et à Montréal, qui du reste figurent parmi les plus nombreuses et les plus dynamiques au Canada. Notre objectif sera d'analyser leur militantisme dans un contexte de mondialisation où les migrations internationales entremêlent les espaces nationaux et redéfinissent les frontières. Il s'agira pour nous de comprendre comment le militantisme des Sénégalais vivant au Canada se répercute sur leur pays d'origine.

1.2. Formulation de la question spécifique de recherche

Notre recherche s'intéresse à la contribution non économique de la diaspora sénégalaise. Les actions militantes qu'elle mène parviennent à transférer des enjeux qu'elle défend autant au Canada qu'au Sénégal. Afin de mieux cerner les impacts de cette réalité diasporique, nous formulons la question de recherche principale comme suit : « Comment analyser le militantisme de la diaspora sénégalaise au Canada comme contribution au développement du Sénégal ? ».

À cette question, nous ajoutons deux sous-questions à savoir :

- 1) De quelles façons et pour quelles raisons les membres de la diaspora militent-ils ?
- 2) Quelles grilles de lecture permettraient de mieux saisir et analyser ce militantisme ?

1.3. Hypothèses de recherche

Pour ce mémoire, nous avons retenus deux hypothèses de recherche qui se déclinent comme suit :

- a) Le militantisme de la diaspora sénégalaise au Canada n'est pas uniforme ou homogène. Il répond à plusieurs incitatifs et prend plusieurs formes pouvant être traduites dans une typologie des différents types de militantisme.
- b) Au-delà de ces distinctions, les différents militantismes traduisent tous une certaine relation au pays d'origine et un rapport aux valeurs qui s'incarnent dans la notion de « glocalisation ».

1.4. Pertinence de la recherche

La pertinence sociale de notre démarche est qu'en mettant de l'avant le développement non économique du Sénégal, elle nous donne accès aux dimensions sociales et culturelles de cette société. Par exemple, notre recherche jette un regard sur les traitements inégaux entre citoyens d'un même pays. Ces inégalités sont les résultats de règles, de coutumes et de lois qui défavorisent des citoyens dont les conditions de naissances sont de facto, des facteurs discriminants (femmes vs hommes ; hétérosexuel vs homosexuels). Une telle démarche nous renvoie dans les fondements de ce qui fait la société : c'est-à-dire les valeurs et les idées. Ainsi, en nous s'intéressant au militantisme de la diaspora sénégalaise, nous constatons comment les populations elles-mêmes, qu'elles soient en diaspora ou présentes au Sénégal confrontent leurs schèmes de pensées dans le but de générer des normes sociales qui soient égales pour toutes les catégories de citoyens. Et ce, nonobstant leur sexe, leur statut social, leur religion et leur orientation sexuelle.

D'un point de vue scientifique, nous pouvons humblement prétendre que notre approche diffère de la majorité de ce que nous avons pu lire sur le rôle des migrants sénégalais. En effet, le militantisme non économique de la diaspora sénégalaise dans le développement de son pays d'origine est un sujet qui est peu abordé dans les sciences sociales. L'intérêt de la littérature actuelle est plutôt tourné vers les transferts de fonds que cette dernière effectue au Sénégal. Nous croyons que l'une des spécificités de notre recherche est qu'elle lève le voile sur la dynamique des contributions non économiques des diasporas dans le développement de leur pays d'origine. Notre étude permettra d'aborder ces dimensions en montrant qu'elles sont importantes dans le quotidien des populations.

D'un point de vue politique, cette recherche peut servir à mettre en place, ou à améliorer des politiques publiques axées sur le rôle des diasporas. Le Sénégal peut ainsi, en partenariat avec ses différents groupes de migrants établir des stratégies visant à capter l'intégralité des apports diasporiques (contributions économiques et non économiques). Les pays d'origine, le Canada dans ce cas-ci peut s'appuyer sur le militantisme de ses citoyens binationaux pour améliorer ses politiques de développement et de coopération internationale.

1.5. Présentation du Sénégal

Dans le cadre de cette recherche, il est important de mettre en évidence certaines réalités économiques et socioculturelles du Sénégal. La compréhension de ces caractéristiques devrait nous permettre de mieux appréhender comment certains enjeux sont compris et abordés dans la population sénégalaise.

Le Sénégal est un pays d'Afrique de l'Ouest dont la superficie est de 196 722 km². Ses pays limitrophes sont : la Mauritanie au nord, le Mali à l'est, la Guinée et la Guinée Bissau au sud et à l'ouest la Gambie. À l'ouest, le Sénégal est aussi bordé par l'océan Atlantique. Pays sahélien, il jouit d'une faible pluviométrie et possède des sols peu fertiles. Il possède un climat tropical qui comporte deux grandes saisons : une saison sèche qui s'étire de novembre à juin et une saison des pluies qui débute en juillet et se termine en octobre. Sa population est estimée à 14 799 859 habitants. Sa population est autant rurale qu'urbaine. Ce sont 50 % de sa population qui habite en zone rurale (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie [ANSD], 2016). Cette population vit essentiellement de l'agriculture.

Mais l'instabilité des récoltes constitue un enjeu important pour les ruraux, mais également pour la sécurité alimentaire du pays.

La réalité démographique du Sénégal quant au profil de sa population est très semblable à ce que l'on observe sur le reste du continent africain. En effet, la population sénégalaise est caractérisée par une forte présence de jeunes. Selon les données les plus récentes, les jeunes de moins de 15 ans constituent 42,1 % de la population tandis que la population âgée de 65 ans et plus ne constitue que 3,5 % de la population totale du Sénégal. Le taux d'accroissement démographique annuel est de 2,5 % (Banque Mondiale, 2015 ; France Diplomatie, 2015 ; Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal, 2014).

Le Sénégal n'étant pas un pays d'immigration, sa croissance démographique est essentiellement attribuable aux naissances. Son taux de natalité important contribue à rajeunir une population qui comme nous l'avons précédemment mentionné est majoritairement constituée de jeunes.

1.6. Contexte politique

Indépendante depuis du 1960, le Sénégal est présenté par son gouvernement comme étant une République : « laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race, de sexe, de religion. Elle respecte toutes les croyances » (gouvernement du Sénégal, février 2014).

A contrario de plusieurs pays africains, le Sénégal a mieux cheminé en dehors des sentiers des conflits armés. Il n'a connu aucun coup d'État et a emprunté les voies démocratiques pour choisir ses dirigeants politiques. Depuis sa sortie du colonialisme, le Sénégal a eu quatre présidents et réussi trois alternances politiques. Le Sénégal compte un nombre important de partis politiques. Les trois principaux partis sont le Parti Socialiste (PS), le Parti Démocratique Sénégalais (PDS) et l'Alliance Pour la République (APR).

Le Parti Socialiste (PS), fait partie de l'Internationale Socialiste. Il est aujourd'hui dans l'opposition et est dirigé par Ousmane Tanor Dieng. Cependant, il a été la force politique qui a dirigé le Sénégal de 1960 à 2000. L'idéologie politique de ce parti est : « l'instauration d'une société communautaire fondée sur une véritable démocratie mise au service du peuple mettant ainsi en exergue la solidarité, l'égalité, la liberté, la justice sociale, la démocratie, le progrès, le comportement intègre, éthique et fraternel. » (Parti Socialiste, mars, 2015).

L'un des principaux partis qui se trouve également dans l'opposition est le Parti Démocratique Sénégalais (PDS). Sous l'égide d'Abdoulaye Wade, ce parti a dirigé le Sénégal de 2000 à 2012. Parti d'inspiration libérale, il est membre de l'International libéral.

L'une des forces politiques au Sénégal, est l'Alliance pour la République (APR). Ce parti est relativement jeune. Il est fondé par Macky Sall en 2008 après sa rupture avec le PDS d'Abdoulaye Wade, dont il a été le premier ministre. En 2012, quatre ans après sa fondation, il accède au pouvoir avec Macky Sall comme président de la République du Sénégal.

Il nous a été difficile d'établir une réelle différence entre ces différents partis. Les idéologies qu'ils prônent ne sont pas clairement identifiables et semblent changer selon les contextes. À ce propos, Madani Sy (2009) d'affirmer que : « depuis 2000, il semble que c'est le pragmatisme qui l'emporte sur les considérations idéologiques » (p.220). Mais une des choses que ces partis ont en aucun doute est d'avoir su laisser le peuple sénégalais choisir ses élus. Ces partis ont accepté le verdict des urnes ; permettant ainsi au Sénégal de préserver sa stabilité politique et sa paix sociale.

Cependant, la stabilité politique du Sénégal a failli vaciller en quelques occasions. L'épisode le plus récent fut celui de l'élection présidentielle de 2012. La tumultueuse transition entre l'ex-président Wade et le président actuel Macky Sall fit craindre le pire. Mais le Sénégal a su sortir de cette crise de manière pacifique. Cependant, ce sont les relations parfois difficiles avec la Casamance (région séparatiste du Sénégal) qui constituent l'enjeu conflictuel le plus important dans la politique sénégalaise. En effet, depuis les années 1990 l'État central sénégalais et le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), ont de manière ponctuelle laissé parler les armes. Aujourd'hui, bien qu'il existe des tensions, c'est plutôt un état d'apaisement qui semble régner sur la vie politique sénégalaise (Perspective monde, 2015).

1.7. Contexte économique

La réalité économique du Sénégal est loin d'être reluisante. Elle justifie sans doute le fait que la revue de littérature s'intéresse autant aux transferts financiers de sa diaspora. En effet, le Sénégal figure parmi les pays les plus pauvres de la planète. Plus de la moitié de la population vit avec moins de 2 dollars américains par jour. Le revenu national brut par

habitant (RNB) en 2014 était de 1050 dollars américains et le taux de chômage se situait à 49 % (Banque Mondiale, 2015 ; France Diplomatie, 2015 ; Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal, 2015)

Organisme des Nations Unies spécialisé dans le financement de projets de développement agricole, le Fonds international de développement agricole (FIDA) fait une lecture différenciée de la pauvreté au Sénégal. Le FIDA estime que la réalité rurale est différente de celle des milieux urbains. Les ruraux ont la moitié des revenus des urbains. Plus de 75 % d'entre eux vivent dans une pauvreté plus prononcée que celle de leurs concitoyens des villes. Le revenu national brut (RNB) des ruraux est estimé à 540 dollars américains. Ils consacrent 70 % de leurs dépenses à leurs besoins alimentaires. Les ménages des zones rurales auraient également moins accès aux transferts financiers de la diaspora sénégalaise (FIDA, 2015).

La situation économique des populations rurales impacte négativement l'économie sénégalaise. Cette influence est d'autant plus marquée que la moitié de la population sénégalaise vit en zone rurale et pratique l'agriculture. Ce domaine d'activité en pays sahélien doit faire face à plusieurs défis. L'analyse du contexte géographique et des facteurs exogènes tels que compris par des auteurs comme Gallup, Sachs et Mellinger (1998) se prête bien au Sénégal. L'économie du pays est effectivement exposée à des réalités géographiques sur lesquelles les populations ont peu de contrôle. Le pays doit faire face à une pluviométrie insuffisante, à des périodes de sécheresse et subir les effets des changements climatiques. Ces différents aléas ont pour effets de réduire les récoltes et du coup d'affecter les revenus des populations.

1.8. Contexte socioculturel

L'un des traits socioculturels importants à souligner est le lien que les Sénégalais entretiennent avec la religion et la foi. La grande majorité des Sénégalais est musulmane. Ils sont à 94 % de confession musulmane, à 4 % chrétiens et les 2 % restants sont animistes (France Diplomatie, 2016).

Les us et coutumes qui constituent la matrice du vivre ensemble sénégalais induisent plusieurs réalités. De ces dernières, l'existence de castes, de structures parentales hiérarchisées. Les us et coutumes sénégalais sont ancrés dans la culture religieuse de l'islam. Ce dernier aspect revêt une importance centrale dans la culture sénégalaise. En effet, l'islam tel que vécu au Sénégal s'articule autour des organisations confrériques. La confrérie pourrait se comprendre comme étant :

« une association de coreligionnaires, qui se caractérise au Sénégal, par une conception du monde basée sur la mystique, d'un travail communautaire visant à mériter l'au-delà [...] Les croyants sont tenus de montrer une obéissance absolue envers leur chef spirituel (Hesseling 1985, p.90).

Ces structures religieuses à savoir : les confréries qadiriya, tidjaniya, mouride et autres constituent des groupes dont les dirigeants sont favorablement perçus par les Sénégalais. Ces derniers voient dans leurs chefs religieux et leurs marabouts (hommes saints), des facilitateurs et des ponts qui mènent à la réussite. L'attachement aux enseignements des confréries est également perçu par les populations comme la voie pour le salut de leur âme. (Hesseling, 1985 ; Bava, 2003).

CHAPITRE II

RECENSION DES ÉCRITS ET PERSPECTIVE THÉORIQUE

2.1. Le modèle néoclassique

Le modèle néoclassique des phénomènes migratoires est inspiré des travaux de Lewis (1954). Ce modèle met en relations les conditions favorables et les conditions défavorables du marché du travail. Les décalages structurels observés entre différentes zones géographiques constituent les canevas dans lesquels se fonde le processus migratoire. On parlera ainsi de « Pull factor » et de « Push factor ». Les flux migratoires seraient conditionnés par les caractéristiques du marché. Ainsi, les pays et les régions qui présentent une relation plus forte entre offre de travail et haut salaire auront une attractivité plus importante (Massey, 1999).

Todaro (1987) et Amassari (2004) voient dans la migration une décision éminemment individuelle. Elle serait un acte rationnel par lequel des individus font le choix de s'exiler dans un pays plutôt que dans un autre. Ainsi, l'individu voulant bonifier ses revenus et ses conditions de vie fera une analyse économique dans laquelle il dégagera le potentiel, l'attractivité, les facilitateurs, et les irritants présents dans les différents pays où il désire se rendre. Le pays offrant le plus grand nombre d'opportunités sera celui que le candidat à la migration choisira.

2.2. La nouvelle économie des migrations

Contrairement à l'idée voulant que la migration soit le résultat d'une décision individuelle, Stark (1978 ; 1991) et Stark et Lucas (1988) abordent la migration comme étant le résultat d'une décision collective. Ainsi, la nouvelle économie des migrations suggère que le départ résulte d'une réflexion plus large qui dépasse les intérêts personnels de la personne qui se déplace. La migration commanderait une concertation familiale, voire communautaire. Cette théorie envisage la migration comme étant à la fois utile pour augmenter les revenus familiaux, mais aussi comme moyen de diversifier les sources de revenus. Dans un contexte rural par exemple, les transferts financiers du migrant agissent à la fois comme sources de revenus supplémentaires, mais aussi comme une assurance pour la famille ou la communauté restée dans le pays d'origine. Le constat étant que pendant les périodes de mauvaises récoltes et de catastrophes naturelles (inondation, sécheresse, etc.), les montants envoyés par les migrants tendent à se bonifier. L'augmentation des sommes envoyées depuis l'étranger atténue, voire compense les pertes des revenus agricoles dans le pays d'origine (Stark, 1978, 1991).

La nouvelle économie des migrations fait une lecture qui investit l'espace social en s'intéressant aux rapports sociaux qui découlent des transferts des migrants. Plusieurs observations sont introduites à ce propos. Le désir de migration abriterait également un motif de rattrapage socioéconomique. Les familles se sachant économiquement désavantagées, et socialement « déconsidérées » verront dans les possibilités offertes par la migration une amélioration de leur statut. L'idée de revamper son statut auprès de sa famille et au sein de sa communauté serait également ancrée chez le migrant lui-même. Il mettra en place une stratégie de transferts financiers dans son pays d'origine. Le migrant

fera des investissements dans l'immobilier et dans des secteurs porteurs. En investissant dans son pays d'origine, le migrant facilite son éventuel retour. Il démontre également ses réussites. Aussi, les transferts financiers peuvent dans certains cas servir à prendre l'ascendant sur les autres membres de la famille. En étant le pourvoyeur principal, certains migrants espèrent occuper une position d'influence au sein de leur famille. (Lucas et Stark, 1985 ; OCDE, 2006).

2.3. Un capital social en réseaux

Chez Bourdieu, la notion du capital social se définit comme étant :

« la somme des ressources, actuelles ou virtuelles, qui reviennent à un individu ou à un groupe du fait qu'il possède un réseau durable de relations, de connaissances et de reconnaissances mutuelles plus ou moins institutionnalisées ; c'est-à-dire la somme des capitaux et des pouvoirs qu'un tel réseau permet de mobiliser. » (Bourdieu, 1980, p.2).

Dans une perspective de migration, le capital social est rendu possible par l'existence de réseaux mis en place par des individus et des communautés. Notre revue de littérature a permis de constater que les actions de ces réseaux sont visibles autant au sein des pays d'accueil qu'à l'intérieur des pays d'origine. Lacroix (2013), exprime bien cette réalité en dressant un portrait de la présence marocaine en France. Il catégorise le mouvement associatif de cette population en lui conférant plusieurs champs d'actions. Ainsi, l'auteur distingue différents types d'associations. Il marque la distinction entre celles qui s'occupent des questions "civiques et socioculturelles", et les "association de développement et de villages". Les deux premières constituent :

« à la fois un espace d'intimité communautaire, d'entraide locale et de revendication des droits. Leur existence est liée aux besoins suscités par l'installation en France [...] à l'inverse, les organisations de développement et les associations villageoises ont, elles, une orientation transnationale. La mission de ces dernières est tournée vers les besoins de développement ressentis dans le pays d'origine. » (Lacroix, 2013, p.102).

Dans le cas qui nous concerne, à savoir la communauté sénégalaise vivant au Canada, nous avons recensé des structures qui répondent à celles décrites par Lacroix (2013). Des plus importantes, nous pouvons citer le Regroupement Général des Sénégalais du Canada (RGSC). Cette structure à but non lucratif a été créée en 1994. Elle est apolitique et non confessionnelle. La Dahira Mouride Nourou Darayni est également une organisation qui joue un rôle important auprès des Sénégalais d'ici. À l'opposé de la première, cette dernière a une vocation religieuse.

Pour Ba (1995), ces différentes organisations sur lesquelles s'appuient les migrants sénégalais sont le prolongement de pratiques migratoires anciennes. L'auteur inscrit l'existence de ces réseaux dans une solidarité liée à l'appartenance religieuse ou à l'appartenance ethnique. Les vocables wolofs de « Njaatigue » et « Suudu » seront employés pour décrire le cadre opérationnel de ces réseaux. La première appellation (Njaatigue) désigne la personne préalablement installée; c'est elle, qui accueillera et facilitera l'intégration du nouvel arrivant. La seconde (Suudu), fait référence à un cadre de vie où les nouveaux arrivants peuvent se loger et socialiser.

Carrington (1996), dit des structures d'entraide telles que susmentionnées, qu'elles facilitent la décision de migrer. En effet, les notions de communauté et de solidarité qui

constituent une des bases de plusieurs pays du Sud participent à alimenter la théorie du capital social. Les candidats à l'émigration seraient confortés dans leur projet par l'idée d'une intégration rendue possible par l'appui de leurs prédécesseurs qui dans bien des cas constituent des modèles de réussite. Ces migrants établis sont des frères, des cousins, des membres appartenant au même groupe ethnique, au même groupe politique ou à la même confrérie religieuse. L'idée de réseaux migratoires qui s'appuient sur la religion cadre bien avec notre population d'étude. Au risque de nous répéter, les confréries religieuses constituent une charnière importante de la diaspora sénégalaise.

Bava (2003) et Grillo et Riccio (2004) voient dans les pratiques de ces confréries religieuses, une double présence. Premièrement, leur soutien permet de réduire les coûts de la migration. Les nouveaux arrivants bénéficient des acquis de ceux qui les ont précédés. Deuxièmement, ces confréries par leurs actions religieuses permettent d'ancrer les croyances et les us du pays d'origine au sein du pays d'accueil. En revanche, ces nouveaux arrivants contribuent à leur tour à renforcer leur communauté religieuse, en vivant pleinement leur religion et en soutenant à leur tour la communauté. Et ce, autant d'un point de vue économique, qu'humain. La notion de solidarité est donc centrale dans l'idée du capital social. C'est par elle que les réseaux se construisent et se renforcent.

Mais chez Guilmoto & Sandron (2000), cette notion de solidarité n'est pas toujours neutre. En effet, ces derniers inscrivent une part de cette solidarité dans ce qu'ils considèrent comme étant une « transaction ». Pour les auteurs, les « transactions » sont pour des raisons financières, beaucoup plus visibles dans les pays du Sud. Elles se traduiraient par une mobilisation des ressources (argent, caution, etc.) effectuée par une cellule familiale ou par une communauté. Et ce, dans le but de faciliter le projet d'émigration. Le mot

« transaction », s'avère être pertinent dans le sens où, la dynamique qui s'opère entre les différents partis constitue un véritable contrat. Ce contrat est économique. Mais il est également basé sur le poids de la parole donnée. Il ne s'agit donc pas de simple solidarité. Ces transactions sont aussi des investissements dont un retour positif est attendu. À l'instar de tout investisseur avisé, des dispositions sont prises par certaines des personnes impliquées dans ces transactions. Le but étant de minimiser les risques de pertes, car :

« pour les non-migrants, l'importance du respect de ce contrat de la part du migrant est vitale. Or, bénéficiaire de l'investissement en capital humain et ne pas rembourser sa « dette » pourrait être tentant pour le migrant. C'est pourquoi les familles et les différentes communautés impliquées dans la transaction migratoire ont élaboré un ensemble de mécanismes de contrôle des migrants, très performant. Mariage au village du migrant, droit de propriété sur les terres, transmission du patrimoine, mais aussi effet de réputation permettent un contrôle à distance. »
(Guilmoto & Sandron , 2000, p.116).

La « transaction » est donc frappée par l'existence de règles commerciales. Cependant, il est important de mentionner que le capital social mis à disposition par les différentes constituantes du réseau présente un aspect qui, lui, relève de la solidarité. Les individus et les groupes sont en effet beaucoup plus susceptibles d'investir pour des personnes appartenant à leur propre environnement (famille, confrérie, village, etc.).

Tilly (2007) aborde plusieurs facettes des migrations. Nous souhaitons en souligner deux qui nous semblent particulièrement importantes. La première de ces facettes, correspond à l'idée de transaction suggérée par Guilmoto et Sandron (2000). Qu'elle soit explicitement codifiée ou pas, cette relation entre les réseaux et les individus qui les composent induit

une réciprocité au niveau de l'entraide. Du principe de solidarité, l'auteur met en évidence les attentes que les réseaux ont envers leurs membres. En effet, l'appartenance à un réseau, peut au-delà des commodités qu'elle offre, susciter l'indignation, voire la mise à l'écart de certains de ses membres. Il s'agit pour les différentes organisations, de se doter des leviers qui permettent de « donner au suivant » ou du moins de « donner en retour ». Tilly (2007), fait cas de cette « pression » des réseaux en disant : « at the same time, membership in trust networks imposes stringent obligations. If you fail to help new arrivals in the United States, default in your sending of promised remittances, or neglect fellow members of the migrant stream in favor of newfound American friends, you are likely to find yourself criticized or shunned. » (Tilly, 2007, p.14).

Un autre aspect abordé par Tilly (2010), se trouve dans le désir de certains individus de se redéfinir. Dans une dynamique orientée vers le genre, des femmes s'ouvrent à de nouvelles perspectives. Les possibilités offertes par leur nouvel environnement militeraient pour qu'elles envisagent leur « autonomie », et ce, d'un point de vue idéal, professionnel et financier. Cette « autonomisation » est en soi, une rupture avec le passé. D'où, l'émergence d'un nouveau rapport de force entre les femmes et les hommes, ces derniers étant généralement perçus comme étant les pourvoyeurs et les décideurs au sein de structure familiale. Tandis que les premières, elles, sont souvent confinées à un rôle de femmes au foyer. Si le pays d'accueil, de par sa culture, se prête à une redéfinition du rôle de la femme migrante, il devient important de se demander si cette nouvelle donne peut se transposer dans le pays d'origine. Cette interrogation est un élément crucial pour la compréhension de notre sujet de recherche. Au rappel, nous avons au début de ce travail posé les bases d'un développement, qui pouvait s'articuler en dehors de la seule croissance économique.

L'intégration de nouvelles valeurs et l'acquisition de nouvelles pratiques peuvent donc être intégrées dans le militantisme et le processus de développement qui nous intéresse.

2.4. La diaspora

Au cours de notre recherche, la question de substituer la notion de diaspora sénégalaise par ressortissants sénégalais vivant au Canada s'est très vite posée. Pour cause, "l'impossible" consensus sur ce qui constitue une diaspora et la difficile circonscription de celle notion. À vrai dire, il nous a été impossible de la cantonner dans une posture qui l'épargnerait de toute critique. Cette situation trouve une explication dans les débats qui entourent cette notion.

Pour Rigoni (1997), il existe un débat entre ceux qu'elle qualifie de « puristes » et les autres. En s'appuyant sur les positions défendues par ces puristes, elle montre que l'usage de la notion de diaspora, constitue pour ces derniers une sorte de « marque déposée » qui devrait être uniquement réservée à certains peuples migrants à savoir : les Juifs, les Grecs et les Arméniens. Rigoni (1997), s'objecte contre l'une des bases de compréhension de la diaspora telle que défendue par Yves Lacoste, qu'elle identifie comme l'un des puristes. Pour ce dernier un critère essentiel pour qu'une population soit considérée comme étant une diaspora se trouve dans un rapport de force. En effet, Lacoste (1989), suggère que le volume de personnes ayant quitté leur terre d'origine soit plus élevé que ceux qui y sont restés. Rigoni (1997), répondra que la réalité diasporique doit être abordée comme une question « qualitative » et non comme un impératif « quantitatif ».

L'ironie est que la position de Rigoni (1997), trouve écho chez l'un des « puristes » de la notion de diaspora. En effet, dans ce qui s'apparente à une véritable boutade, Fossaert

(1989), dira : « les salariés d'IBM sont plus nombreux et plus dispersés que les Tziganes, mais la diaspora IBM serait une notion saugrenue » (p.158). Ne constituerait donc pas une diaspora toute communauté dispersée à travers le monde qui se réclamerait comme telle. Ainsi, les « puristes » insisteront sur la nécessité de plusieurs autres critères dont le retour sur sa terre d'origine, la durée et les motifs de l'exil, la constitution d'élites politiques et financières capables de défendre les intérêts de son groupe, etc. Mais en dehors des puristes comment la diaspora est-elle envisagée par les autres ?

En opposition aux puristes, il y'a ceux qui « démocratisent » l'usage de la notion de diaspora. Plaza et Ratha (2011) soulignent à cet effet deux définitions de la diaspora telles qu'entendues par des institutions : à savoir le Département d'État des États-Unis et l'Union Africaine (U. A). Pour la première, la diaspora est un:

« groupe de migrants qui ont en commun d'être dispersés, volontairement ou non, au-delà de frontières socioculturelles et au moins d'une frontière politique, d'avoir une mémoire collective et le mythe du pays d'origine, d'être résolu à maintenir ce dernier vivant par des mesures directes et symboliques, de se poser la question d'un éventuel retour, encore que ce ne soit pas nécessairement un engagement, et d'avoir conscience de leur identité, ce qu'ils expriment dans des médias communautaires, des associations et sur Internet. » (Plaza &Ratha, 2011, p.48).

L'Union Africaine, elle, entend la diaspora comme étant : « les personnes d'origine africaine vivant hors du continent africain, qui sont désireuses de contribuer à son développement et à la construction de l'Union africaine, quelles que soient leur citoyenneté et leur nationalité. » (Plaza & Ratha, 2011, p.48).

Cette définition bien que souple et plus inclusive peut paraître partielle. Elle laisse entendre que, pour être membre de la diaspora africaine, il faille partager la vision du développement prônée par cette institution. C'est aussi inscrire la diaspora africaine dans un rôle essentiellement économique. En effet, l'objectif premier de l'Union Africaine est de travailler à l'émergence d'une: « Afrique prospère fondée sur la croissance » (U.A. 2017). Or, cette vision peut pour certains poser le problème du tout économique. Mais pour revenir à la notion de diaspora, Meyer (2003), dira de ces différentes approches que ce qu'elles ont en commun :

« c'est une référence à l'étymologie grecque dia speiro qui signifie dispersion. Sur cet aspect, le consensus se réalise : la diaspora est une population dispersée, procédant de la même origine [...] Les individus demeurent enchâssés dans des réseaux ou des communautés, certes vecteurs de leur ubiquité, mais toujours liés et souvent tributaires des États-nations ». (Meyer, 2003, p.2).

Pour Rigoni (1997), la notion de diaspora « répond à tout un ensemble de critères que les sciences sociales ont énumérés, puis additionnés ou soustraits » (p. 2). D'où ces usages multiples que l'on trouve autant dans les sciences sociales, les sciences politiques et les sciences économiques. Face à cette pluralité, Bordes-Benayoun et Schnapper (2006), diront de ce concept que « s'il s'utilise désormais au pluriel, c'est que, tout au long des tragédies du XXe, des hommes ont quitté leur maison natale, fui le malheur, la misère et l'absence de liberté, et sont partis vers des lieux réputés plus hospitaliers » (p : 7).

En nous appuyant sur les différentes propositions énoncées plus haut, nous pouvons suggérer qu'il n'existe pas une diaspora mais plutôt des diasporas abritant des réalités qui leurs sont propres. Ainsi, les diasporas peuvent exister à la fois pour ce qu'elles possèdent

de tangible ou tirer leur légitimité dans des références imaginées. Aussi, la décision d'une installation définitive en dehors de sa terre d'origine, ou l'impératif du retour dans le pays d'origine sont deux possibilités qui peuvent aisément s'installer dans la notion de diaspora (chacun des usages ayant sa légitimité). Aussi, il convient de souligner que la revue de littérature laisse transparaître un chevauchement entre des «réalités» objectives et subjectives (faits historiques, mythes, etc.). Ce sont ces dernières qui construisent et renforcent les positions des uns et des autres.

Dans le cadre de ce mémoire, nous souhaitons nous concentrer sur deux aspects de la diaspora cités plus haut : la dispersion d'un peuple et la relation que ce peuple a avec son lieu d'origine. Nous serons plutôt portés à considérer les différents transferts non économiques que la diaspora transfère dans pays d'origine.

Nous avons précédemment souligné que les membres de la diaspora sénégalaise gardaient un lien avec leur pays d'origine. L'un des liens sur lesquels il convient d'insister est le lien spirituel. Au cours de notre recherche, il est apparu que la religion au Sénégal occupait une place importante. Pour rappel, c'est plus de 94 % de la population sénégalaise qui est de confession musulmane. L'islam est donc un élément central dans la vie quotidienne du Sénégal. Nous avons également souligné le fait que l'islam sénégalais avait une spécificité. En effet, nous avons remarqué que l'islam sénégalais intégrait une dimension mystique que l'on ne retrouvait peu dans le reste du monde musulman. Dans cette dimension mystique, les confréries religieuses et les marabouts occupent une place centrale. La spécificité de l'islam sénégalais est aussi présente dans les différents trajets migratoires empruntés par la diaspora sénégalaise. Ainsi, les confréries musulmanes telles la confrérie mouride, la

confrérie tidjane et bien d'autres sont présentes dans la vie de la diaspora sénégalaise. Les disciples de ces confréries sont appelés talibés.

Pour Capone (2004), le migrant talibé sénégalais ne fait pas le deuil de son origine. Il est au contraire dans une dynamique migratoire qui renforce son appartenance à la confrérie dans le sens où :

« le processus de déterritorialisation se fait rarement sans qu'il y ait reterritorialisation à la suite. S'il y a dissolution ou déplacement des points de référence, des racines ou des frontières, il y a aussi production parallèle de discours sur les origines qui permettent de « réancrer » ce qui a été « déterritorialisé » dans de nouveaux espaces, réels ou symboliques. » (Capone, 2004, p.11).

De ce point de vue, le parcours des migrants sénégalais devient également celui de leurs confréries, donc par ricochet de leurs marabouts. Ces derniers, même en étant au Sénégal ont une voix qui résonne et compte pour les migrants. Les migrants talibés gardent un lien avec leurs chefs spirituels en continuant de suivre de près leurs commandements et les règles établies par la confrérie. Riccio (2008), verra dans les rigueurs et les canevas imposés par la dahira (structure religieuse) un :

« champ social qui lui permet de contrôler les comportements potentiellement déviants au travers du déroulement des conversations orales, de la vente de cassettes contenant des prières, des xassaïd (poèmes religieux) et des ndigël (commandements, décrets) du Khalife ou de l'establishment de Touba.» (Riccio, 2008, p.6).

Cependant, les migrants parviennent à réduire la distance qui les sépare des chefs religieux restés au Sénégal. En effet, ils font immigrer certains de leur chefs spirituels (temporairement ou de façon permanente) dans leur pays d'accueil. Être en migration pour la diaspora sénégalaise, c'est aussi être en mouvement avec les croyances religieuses. Au Canada, la présence des confréries religieuses sénégalaises est effective grâce à des structures telles que les dahiras de Montréal, de Sherbrooke et de Toronto. À Montréal la dahira Nourou Darayni Sope Serigne Fall fait partie intégrante de la vie associative et religieuse de la diaspora sénégalaise. En effet, elle participe non seulement au processus de migration de certains Sénégalais, mais est également au cœur de l'insertion sociale de ses membres. La dahira montréalaise se définit elle-même comme étant une organisation dont le rôle est : « de consolider fortement les liens entre talibés, mais aussi de veiller à l'accueil et à l'intégration des nouveaux membres en ce qui a trait à l'hébergement d'urgence, à la recherche d'emploi dans la mesure du possible et à l'assistance des talibés lors des cérémonies familiales. » (Dahira Nourou Darayni Sope Serigne Fall, 2013).

2.5. Le militantisme

Nous utiliserons autant les termes de militant ou d'engagé pour traduire la même idée à savoir l'individu ou les individus qui s'impliquent dans une organisation ou pour une cause. Selon Duperré (2006), l'engagement part d'un contact que l'engagé a avec son environnement. L'engagé est donc conscient des enjeux qui l'entourent. Il est au fait d'informations et d'enjeux qui sont propres à sa société, mais également au fait de situations vécues ailleurs. Ce dernier soumet ces enjeux à son sens critique. De cette

analyse critique naît une compréhension qui est intrinsèque à l'engagé. De cette compréhension viendra une adhésion ou un rejet des normes sociales qui sous-tendent ces réalités. La volonté de les changer ou de les voir perdurer conduirait à l'engagement.

Fillieule (2001 ; 2005), inscrit l'engagement dans une dynamique qui comporte trois phases. L'engagement est abordé comme un processus ayant un début et une fin. Le premier acte de ce processus est celui de l'enrôlement. À cette étape, l'individu passe de l'intérêt qu'il porte à une cause à la défense de celle-ci. Il matérialise sa position critique, en la faisant connaître. Autrement dit, l'individu passe de l'idée à l'action. Il soutient ouvertement son parti pris et intègre ou se lie à un groupe de personnes qui partagent son idéal. Le second aspect de ce processus est celui du maintien. Après l'intégration à un groupe, l'engagé participe activement à la cause qu'il défend. Cette participation s'échelonne dans le temps. Le troisième aspect que soulève Fillieule (2001 ; 2005) est celui du retrait. C'est l'acte final par lequel, l'engagé ou le militant se retire. Il se désengage du groupe et abandonne ses actions militantes.

Stangerlin (2005), aborde l'engagement en l'inscrivant dans quatre réalités. En premier lieu, il associe l'engagement à l'action. Pour lui, la personne engagée va au-delà de la pensée d'agir. Elle passe à un acte en participant à une ou à des actions visant à promouvoir un idéal. L'engagement doit être consenti et mené de manière délibérée. Le second aspect de l'engagement tel que compris par l'auteur se trouve dans le caractère collectif de l'action. L'engagement dans cette acception sort des considérations individuelles pour intégrer une dimension collective. Les engagés intègrent une structure et militent en son sein. Toute organisation suppose des normes et des règles. Ces dernières constituent les canevas dans lesquels les différents membres sont contraints de fonctionner et d'agir. Être

engagé, c'est aussi accepter de se soumettre à une série de règles. Ces règles peuvent être antérieures ou postérieures à la date d'adhésion des engagés. Le troisième aspect de l'engagement chez Stangerlin (2005), se rapporte au caractère public de l'action. L'engagé doit être identifiable et la cause qu'il défend doit être connue et nommée. L'anonymat semble être proscrit dans l'idée de l'auteur. Le quatrième élément dans la pensée de l'auteur se manifeste dans les « sacrifices ou dans les contreparties » engendrés par l'engagement. L'engagement commande aux engagés que ceux-ci donnent de leur argent, de leurs temps, de leurs capacités physiques et intellectuelles.

Le militantisme prend aussi forme dans la notion de « slacktivism », qui est la contraction des mots anglais « slack » (paresseux) et « activism » (activisme). Horward (2011), lui parle de cyberactivisme qu'il définit comme: « *to create intellectually and emotionally compelling digital artifacts that tell stories of injustice, interpret history, and advocate for particular outcomes* » (p.154).

Contrairement à la position de Stangerlin (2005) et de Fillieule (2001 ; 2005) pour qui le militant et l'engagé doivent se dévoiler, le « slacktivism » admet qu'on puisse soutenir une cause sans avoir à s'exposer aux regards des autres. À l'ère d'internet et des réseaux sociaux, le « slacktivism » permet à quiconque de militer dans l'anonymat via son ordinateur, sa tablette électronique ou son téléphone. Nous ne pouvons pas parler du militantisme d'une diaspora envers son pays d'origine en éludant les questions de la distance et de la présence. Par distance, nous faisons remarquer que la migration internationale établit un écart entre les pays d'origine et les pays d'accueil. La migration peut nécessiter de parcourir de grandes distances (exemple de la migration sénégalaise au Canada), mais parfois se traduit dans des trajets plus courts (exemple de la migration

mexicaine vers les États-Unis). La distance qui existe entre le pays d'origine et le pays d'accueil peut influencer sur les rapports et les liens que les migrants entretiennent avec leur pays d'origine (fréquence des visites, connaissances plus claires de l'actualité du pays d'origine, etc.).

Par présence, nous entendons l'attachement, la mémoire, les liens affectifs et humains qui lient le migrant à son pays ou à sa région d'origine. Parfois, ces liens poussent le migrant et les membres des différentes diasporas à militer ou à s'engager auprès de groupe de personnes ou d'organisations présentes dans leur pays d'origine. Cette implication peut revêtir plusieurs aspects. Elle peut être : financière, sociale, culturelle, idéologique, religieuse, politique et militaire. La contribution de la diaspora dans son pays d'accueil mais également dans son pays d'origine fait dire à Dorais (2004), que la migration transnationale est :

« une forme de migration dans laquelle les individus, au lieu de traverser les frontières internationales pour s'installer et développer des relations sociales dans un nouveau pays, conservent des liens sociaux avec leur État (polity) d'origine. Dans la migration transnationale, les gens vivent littéralement leur vie à cheval sur les frontières internationales. C'est-à-dire qu'ils établissent des champs sociaux (social fields) transnationaux. » (Dorais, 2004, p.4).

Fields, Rocher et Labelle (2004), analysent les actions des diasporas comme participant à la « consolidation d'un pouvoir politique qui dépasse et conteste les frontières de l'État-nation... » (p. 217). Pour ces auteurs, le militantisme transnational aspire à se répercuter au

sein des espaces nationaux des pays d'accueil, des pays d'origine voire au-delà. C'est donc une redéfinition des frontières nationales et par ricochet de la notion de citoyenneté qui est mis de l'avant par ces derniers. Le militantisme dans un contexte de diaspora, donc de migration internationale admet la notion de citoyenneté à distance. D'où l'idée de militants transnationaux. Tarrow (2007) les définira comme étant : « des groupes et individus qui mobilisent des ressources et possibilités nationales et internationales pour faire valoir leurs revendications au nom d'acteurs externes, contre des adversaires externes ou en appui à des objectifs qu'ils partagent avec leurs alliés transnationaux » (p. 90).

La définition de Tarrow (2007), qui allie des ressources humaines et matérielles rejoint celle que propose Dufoix (2003). Ce dernier définit le militantisme transnational comme étant : « les différentes formes (par lesquelles) les migrants et les réfugiés participent à la vie politique de leur pays d'origine, directement en passant la frontière, et indirectement, par l'intermédiaire des institutions du pays d'accueil ou des organisations internationales » (p. 106).

La dimension politique qui est donnée aux diasporas cadre bien avec les expériences comme celles vécues par la diaspora juive. Cette dernière a su fédérer un grand nombre de ses membres à travers le monde. Autour de ce qu'elle considère comme « un droit divin » et « forte » de la mémoire des atrocités dont elle a été victime, notamment sous le régime nazi, elle a continué de militer pour son projet politique visant son retour en Palestine. Le sionisme ; projet visant la constitution d'un État juif en Palestine a abouti par la création de l'État d'Israël en mai 1948. Aujourd'hui, les membres de cette diaspora continuent de défendre des intérêts qui sont les leurs. Ils militent par le biais de plusieurs organisations

dont B'nai Brith. Fondée en 1843, cette organisation est présente au Canada depuis 1875.

B'nai Brith Canada dira de son œuvre :

« its dedicated volunteers and professional staff are engaged in strong pro-Israel advocacy, as well as combating anti-Semitism, bigotry, and racism in Canada and abroad. B'nai Brith Canada's wide-ranging educational and social programming, community and volunteer services, housing, and human rights initiatives span coast to coast and reflect the organization's commitment to "People Helping People. » (B'nai Brith Canada, 2015).

Les représentations de tous groupes d'influences particulièrement auprès d'autorités gouvernementales engendrent différentes appréciations. Au Canada, la proximité de l'ancien gouvernement conservateur de Stephen Harper avec B'nai Brith a suscité beaucoup de réactions. Sans juger de la justesse des rapports de Stephen Harper avec l'État d'Israël, nous pouvons soutenir que la diaspora juive du Canada a su jouer son rôle. Par ses représentations, elle a su maintenir et défendre ses intérêts ici, tout en plaidant en faveur des politiques de l'État d'Israël.

La capacité du militantisme transnational à influencer des politiques nationales et internationales a également été observée au sein de la diaspora irlandaise. Cette dernière est un bel exemple du militantisme des diasporas. Dans « John Hume: Témoignage de Garret Fitzgerald » (1999), Hume ancien homme politique irlandais et co-lauréat du Nobel de la paix de 1998 affirme: « les Irlandais sont le plus grand peuple migrant au monde. Et pourtant nous avons longtemps ignoré notre diaspora [...] Aujourd'hui, nous la redécouvrons parce qu'elle constitue un véritable atout dans le développement de notre île » (cité dans Fitzgerald et Joannon 1999 ; p.337).

Le potentiel de cette diaspora s'est déployé dans plusieurs pays, notamment aux États-Unis. Dans la nation la plus influente du monde, elle a pu pénétrer les sphères politiques les plus importantes. Et ce, en s'appuyant sur ces personnes que John Hume qualifie comme étant des « Américains d'extractions irlandaises ». Parmi ces personnages clés, l'on retiendra feu le sénateur Edward Kennedy et feu Tip O'Neill, qui fut le président de la Chambre des représentants. Hume dira de ces derniers, que « leur influence était telle que l'administration Carter dut prendre officiellement position sur l'Irlande du Nord » (cité dans Fitzgerald et Joannon 1999 ; p.327).

L'influence de la diaspora irlandaise aux États-Unis s'est observée durant plusieurs administrations, dont celle de Bill Clinton. Cette influence allait au-delà de l'implication de ces « Américains d'extractions irlandaises ». En effet, Hume souligne l'importance des structures politiques et économiques telles : les « Amis de l'Irlande » et *l'International Funds for Ireland* dans l'avancement de la cause irlandaise.

Le militantisme transnational s'inscrit donc dans une logique de mondialisation où les différentes migrations fragmentent les frontières et redéfinissent la notion de citoyenneté. Cependant, il convient de souligner que des actions menées par les diasporas peuvent parfois entrer en compétition avec les États où ils interviennent. À ce propos, Chautard (2006), d'affirmer que la diaspora :

« représente un réseau de solidarité puissant à travers le monde, tant pour ses membres que pour le pays d'origine, et aussi parfois assimilée, à tort ou à raison, à une menace extérieure, comme peuvent l'être la diaspora irlandaise pour les Anglais ou la diaspora palestinienne pour Israël, qui se voit reprocher d'être une source de financement ou une base logistique de mouvements nationalistes. » (Chautard, 2006, p.213).

Le militantisme transnational porté par les diasporas peut donc être en contradiction avec les intérêts des États. Ces derniers peuvent être tentés d'encadrer, voire de « contrôler » le militantisme transnational. Mais comme nous l'avons mentionné plus haut, certaines diasporas ont su se doter de structures et de réseaux efficaces. Cette réalité leur permet parfois d'atteindre leurs objectifs.

2.6. Le développement

Le concept de développement semble difficile à baliser et à définir. L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) dit : « qu'il n'existe pas de définition des pays développés et des pays en développement à l'OMC. Les Membres annoncent eux-mêmes qu'ils font partie des pays développés ou en développement » (OMC, 2016). Mais contrairement à l'OMC, l'acceptation générale suppose que les pays industrialisés ou riches soient considérés comme développés. Les autres sont sous-développés ou en voie de développement. Les notions de développement et de croissance économique semblent se confondre et être liées. Ainsi, la conception économique du développement permet de tracer une ligne claire entre le développement et le non-développement.

Cependant, la littérature scientifique, plus particulièrement celle des dernières décennies donne au concept de développement une réalité moins tranchée et beaucoup plus complexe. La définition du développement et sa compréhension semblent évoluer et varier. En effet, il existe une variation importante de ce concept. Le mot développement semble sortir de la discipline économique pour être adapté à d'autres réalités. Il est souvent accompagné d'un

qualificatif. Il se décline en fonction de la discipline qui l'emploie et l'analyse. Ainsi, le développement sera différemment apprécié. Il sera intégré à d'autres réalités et permettra d'expliquer une panoplie de faits sociaux. Legouté (2001), estime que le développement est pluriel et que ses usages servent à poursuivre plusieurs objectifs. Il dit du développement :

« en intégrant le social et l'humain, subit une véritable révolution sémantique. Au développement tout court confiné dans le contenu sémantique exclusivement économique qui le simplifiait outrancièrement, on associera désormais des épithètes [...] se succèdent les concepts de développement endogène, de développement solidaire, communautaire, intégré, authentique, autonome et populaire, durable, humain. » (Legouté, 2001, p.17-18).

Dans le chapitre consacré au cadre théorique, nous reviendrons sur cette vision plurielle du développement en la campant dans l'analyse qu'en fait Amartya Sen.

2.7. La glocalisation

Selon Salazar (2006), le « glocal » est la combinaison des mots global et local. Cette notion tire son origine du mot « Dochakuka », terme qui référait à l'adaptation de techniques agricoles à des réalités locales. L'auteur suggère qu'il fut transposé au monde des affaires par les industriels japonais. Ces derniers, en utilisant des produits extérieurs à leur environnement, les auraient adaptés à la réalité japonaise tout en mettant la culture et les spécificités japonaises au cœur de cette adaptation. Aujourd'hui, la prise en compte des

influences culturelles est récupérée et exploitée dans le commerce, notamment par un bon nombre de multinationales.

Vignali (2001), explique comment la multinationale McDonald est sortie de sa culture de standardisation de produits et de marketing pour offrir des produits et des publicités qui sont à l'image des pays où elle opère. Cette différenciation peut aisément se constater dans des pays tels que Israël, l'Inde ou encore la Malaisie. Ainsi, comme le suggère Vignali (2001), les Israéliens qui désirent manger un BigMac en auront un Kasher tandis que les musulmans de la Malaisie eux, auront des produits halals. Ce contre-pied à des pratiques commerciales éprouvées et rentables dans la majorité des pays occidentaux répond ainsi à des impératifs religieux, culturels et sociaux. Cette adaptation s'inscrit dans une conscience au lieu, au temps, à l'espace et aux personnes qui y vivent. Le glocal permet de créer une ligne de démarcation entre le générique et le spécifique. La glocalisation s'inscrit dans une volonté d'adapter l'élément extérieur à l'identité du territoire.

Cette différenciation est présente chez Giddens (2000 ; 2003), qui aborde la glocalisation dans une perspective culturelle. Il voit dans le glocal une distanciation et une réaffirmation de ce que des individus ont d'intrinsèque et de différent aux autres.

Robertson (1995), aborde la notion de glocalisation en superposant les dynamiques présentes dans le global à celles présentes dans le local. L'auteur suggère que le glocal répond au désir « obsessionnel » de séparer ce qui est universel de ce qui est particulier. Il met en évidence la tension qui existe entre l'homogénéisation des sociétés et la revendication des réalités nationales et régionales. Le glocal devient ainsi le porte-étendard du « nous sur les autres », voire du « moi sur le lui ».

2.8. Perspective théorique : L'analyse institutionnelle de Douglass North

Notre perspective théorique s'appuie sur l'analyse institutionnelle. Nous comptons appliquer le raisonnement économique de North à notre notion de développement. Ici, il convient de comprendre que la notion de développement est envisagée dans ses dimensions non économiques. Pour marquer la dimension non économique du développement, nous serons amenés à faire dialoguer la vision de Douglass North à celle d'Amartya Sen.

Douglass North appartient au courant institutionnaliste. Sa conception du développement s'inscrit dans l'idée de croissance économique. Son analyse nous apparaît importante dans le sens où il traite du développement en s'appuyant sur les institutions. North (1990 ; 1992, 1994, 2005), fait un lien direct entre les institutions et la croissance économique. Pour North :

« les institutions sont les contraintes établies par les hommes qui structurent les interactions humaines. Elles se composent des contraintes formelles (comme les règles, les lois, les constitutions), de contraintes informelles (comme les normes de comportement, des conventions, des codes de conduite imposés) et des caractéristiques de leur application. » (North, 1994, p. 361).

Les institutions sont, en d'autres termes, les règles du jeu qui permettent de baliser les interactions au sein d'une société. North (1990 ; 1992, 1994, 2005), suggère que les bonnes institutions font naître des cadres de fonctionnement qui rendent l'environnement propice au marché. Les institutions à savoir les lois, les règles et les coutumes, lorsqu'elles sont adéquates permettent la présence d'un environnement moins anarchique. Le comportement des individus devient prévisible. La baisse des incertitudes permet de faire baisser les coûts

de transaction et permet d'accroître les investissements (North, 2005, p.32). Les institutions peuvent avoir deux effets. Le premier de ces effets, se trouve dans la capacité des institutions à favoriser la croissance économique. La qualité des règles mises en place par une société a sur elle des retombées bénéfiques. North (1990, 1992, 1994, 1995), montre que les bonnes institutions produisent un effet de levier, qui favorise la croissance et le développement. À contrario, les mauvaises institutions, elles, sont des freins à la croissance économique.

2.9. L'analyse de North appliquée au développement tel que compris par Amartya Sen.

Appliquer la théorie institutionnelle de North à l'idée de développement d'Amartya Sen, suppose qu'on mette en lien les institutions et les libertés. Une telle analyse nous envoie à l'intérieur des rapports qui existent entre les différents membres d'une société. Il devient alors important de comprendre comment les institutions en termes de règles influencent les libertés. Sen (1992, 2005, 2013), dit du développement qu'il est « un processus dont la fin ultime est la liberté individuelle ». Les libertés individuelles chez Sen se traduisent par la présence d'une panoplie de possibilités et de choix offerts par les institutions (les règles comme entendues par North) d'une société. Chaque individu de cette société, nonobstant sa race, son sexe, ses revenus, etc., doit pouvoir y avoir accès. Les choix individuels doivent être soumis au seul jugement de l'individu. Les choix de l'individu doivent être réalisables. Les institutions doivent permettre de passer d'un droit positif à un

droit effectif (nous reviendrons sur cette discussion lorsque nous traiterons des rapports sociaux et des interactions humaines au Sénégal).

Au sein de la théorie institutionnelle, les institutions sont les règles formelles et informelles. Elles ne sont ni des organisations ni des individus. Par contre, elles sont inspirées et mises en place par la société. La réalité sociohistorique d'un lieu donne ainsi à certains groupes d'individus et à certaines organisations le loisir de dicter ou d'influencer les règles.

Afin d'illustrer ce fait, nous pouvons prendre le Québec d'avant les années 1950. Durant ces années l'organisation religieuse catholique avait une grande influence au Québec. Cette présence était effective au sein des organisations les plus importantes de l'État. L'église occupait une place centrale dans l'éducation, dans la santé, dans les services sociaux et dans la vie politique du Québec. L'Église était dans une certaine mesure la référence dans l'élaboration des politiques publiques. L'influence du clergé et de l'église débordait de l'organisation religieuse. Les lois, les mœurs et les us du Québec étaient fortement teintés par l'idéologie et les valeurs chrétiennes. La préséance des institutions (des règles) dictées par l'église sur la société québécoise fut résumée par Borduas (1948) en ces termes : « un petit peuple serré de près aux soutanes restées les seules dépositaires de la foi, du savoir, de la vérité et de la richesse nationale. Tenu à l'écart de l'évolution universelle de la pensée pleine de risques et de dangers » (p.25).

Borduas et les signataires du Refus global étaient de ceux qui voyaient dans les institutions en vigueur au Québec des barrières à l'émancipation sociale, politique, culturelle et humaine de plusieurs catégories de citoyens. Ces derniers étaient privés de certaines de leurs libertés, car étant limités dans les choix que les institutions mettaient à leur disposition. Si on se réfère au Québec décrit par Borduas (1948), on serait en droit de

supposer que les institutions étaient inadéquates, car grandement défavorables pour certains citoyens et groupes vivant au Québec. La criminalisation de l'homosexualité par exemple, empêchait une frange de la population de vivre ouvertement son orientation sexuelle. Les femmes étaient reléguées dans un rôle secondaire. Rompues aux tâches ménagères, cantonnées dans un rôle de «génitrices». Les femmes mariées étaient juridiquement en incapacité. Citant Beaudoin et L'heureux-Dubé (1974), le Barreau du Québec rappelle qu'avant l'été 1964, le mariage accordait aux femmes du Québec «l'honneur douteux de figurer dans la liste des incapables, entre les mineurs et les interdits, d'un côté ; et les personnes aliénées d'esprit ou souffrant d'aliénation mentale temporaire, de l'autre ». À l'instar de tous les autres pays, le Québec d'hier comme celui d'aujourd'hui a engendré et continuer d'engendrer des institutions qui peuvent être discriminantes pour certaines minorités ethniques, certaines minorités religieuses, certains citoyens et groupes de personnes.

Mais au fil des années, les institutions (lois, règles, formelles ou informelles) au Québec se sont énormément remaniées. Le Québec a connu des ruptures et des mutations importantes. Les institutions québécoises sont de plus en plus progressistes. Elles admettent de nouvelles formes de libertés. Mais ces changements ne se sont pas faits de façon naturelle. Ils sont le résultat de luttes sociales et de militantisme. Dans le Québec actuel, les femmes, les homosexuels et plusieurs minorités sont juridiquement reconnus. Ils jouissent de libertés et de choix plus grands qu'auparavant. Malgré les gains obtenus par ces derniers, il existe encore des écarts importants entre eux et d'autres groupes de citoyens. Une piste d'explication de ces rapports déséquilibrés se trouve dans le concept de que l'on peut traduire par la «dépendance au sentier ». Ce concept met en lumière la résistance, les jeux

de pouvoir, les incertitudes, les coûts, les sentiments et les autres considérations qui se manifestent lors d'un processus de changement. Ce concept soutient qu'il est difficile de cheminer et d'envisager d'autres modes de fonctionnements que ceux du passé. Le réflexe est de continuer d'avancer dans une direction connue. L'attachement à ces voies se renforce à mesure, que l'on s'y habitue (David, 1985 ; North 1990). La résistance aux changements et les jeux de pouvoir contenus dans le concept de dépendance au sentier sont abordés par le sociologue Guy Rocher. Dans son ouvrage le Québec en mutation, il met en opposition les différentes factions et leurs motivations vis-à-vis du changement des institutions (des règles). Rocher (1993), soutient que :

« certains milieux, notamment ceux des artistes, des jeunes, des leaders syndicaux et politiques, ont été à l'origine des changements ou les ont accueillis avec empressement. Mais leur action n'a pas engendré que le changement ; elle a aussi donné naissance à la résistance au changement. Elle a éveillé des craintes, provoqué l'angoisse devant l'incertitude d'une mutation, renforcé un attachement renouvelé à des schèmes établis, sources de sécurité. » (Rocher 1993, p. 26).

Selon North (1990), les institutions mêmes lorsqu'elles sont reconnues comme étant inadaptées ou inefficaces, demeurent difficiles à remplacer. Le cas échéant, la mise en place de nouvelles institutions se laisse influencer par certains groupes d'individus ou par certaines organisations. Les institutions garderaient en elles des traces et des influences du passé. Autrement dit, il est souvent impossible de réinventer la roue. Articuler la vision de North avec celle de Sen, nous confirme la relation de cause à effet entre les institutions et le développement. De cette relation naissent plusieurs dynamiques à savoir :

a) l'émergence de rapports sociaux déséquilibrés.

b) La limitation des libertés qui favorise le non-développement des individus.

c) le difficile remaniement des institutions : « dépendance au sentier ».

Les dynamiques que nous venons de mentionner font parties des nombreuses réalités présentes au Sénégal. Dans les chapitres à venir, nous verrons comment les organisations religieuses au Sénégal parviennent à influencer les institutions telles que comprises par North (1990 ; 1992, 1994, 2005). Les incidences de ces institutions sur la vie quotidienne (sur le développement non économique) des populations seront une clé dans la compréhension du militantisme de la diaspora sénégalaise.

CHAPITRE III

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

3.1. L'étude de cas

Dans le cadre de notre recherche, nous avons opté pour une approche méthodologique basée sur l'étude de cas. Roy (2003), dit de l'étude de cas qu'elle :

« est une approche de recherche empirique qui consiste à enquêter sur un phénomène, un événement, un groupe ou un ensemble d'individus, sélectionnés de façon non aléatoire, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes. » (Roy, 2003, p.166).

L'étude de cas se prêtait bien à notre sujet dans le sens où, notre objectif était de comprendre une réalité diasporique peu abordée dans les écrits. Du moins en ce qui concerne les diasporas africaines. Obtenir un regard systémique sur la diaspora sénégalaise est possible par l'étude de cas. Car comme le rappelle Roy (2003), cette approche est utile pour « analyser des réalités négligées par la science et que les théories existantes expliquent mal ou seulement en partie » (p.168).

Bien que l'étude de cas constitue pour nous l'approche méthodologique appropriée, certaines des critiques dont elle fait l'objet méritent d'être soulignées. En effet, l'étude de cas est souvent critiquée sur les questions de validité interne et externe (Roy 2003). D'un point de vue de la validité interne, c'est le fait que les études de cas :

« s'appuient sur des informations partielles qui ne représentent pas toute la réalité du cas réel [...] pour les détracteurs les chercheurs qui s'adonnent aux études de cas prennent trop de liberté et introduisent des biais dans les résultats. » (Roy, 2003, p.166).

D'un point de vue de la validité externe, la méthode que nous avons privilégiée souffrirait du fait qu'elle ne soit pas représentative de l'ensemble du phénomène étudié. Ce manque de représentativité viendrait influencer les résultats. Ces derniers pourraient donc être « déficients » (Roy, 2003, p.167).

3.2. L'entrevue semi-dirigée

Nous avons fait le choix des entrevues semi-dirigées pour notre collecte de données. Ce choix a été principalement motivé par les possibilités offertes par cette technique. En effet, nous étions dans une dynamique où nous voulions comprendre une réalité qui appartenait à autrui à savoir : les membres de la diaspora sénégalaise vivant au Canada.

Les entrevues semi-dirigées ont été essentielles dans notre collecte de données, mais aussi dans la compréhension et dans l'enrichissement de notre sujet. En effet, elles ont permis d'ouvrir de nouvelles perspectives que nous n'avions pas envisagées au préalable. Elles se sont imposées comme étant le lieu «à l'intérieur duquel les répondants expriment leur compréhension des choses » (Deslauriers, 1991, p. 35). Les différentes caractéristiques de l'entrevue semi-dirigée font qu'elle «consiste en une interaction verbale entre des personnes qui s'engagent volontairement dans pareille relation afin de partager un savoir d'expertise et ce, pour mieux comprendre un phénomène d'intérêt pour les personnes impliquées » (Savoie-Zajc, 2008, p.339).

Conscients de la sensibilité des sujets à couvrir, nous avons abordé nos entrevues avec beaucoup de tact et d'appréhension. Cependant, nous gardions à l'esprit que cet exercice constituait : « un moment privilégié d'écoute, d'empathie, de partage, de reconnaissance de l'expertise du profane » (Imbert, 2010, p.19). Au début de chaque entrevue, nous revenions systématiquement sur la nécessité de rappeler au participant l'objet de notre étude, ce que nous attendons de lui, les engagements que nous avons envers lui. Le tout, en prenant le soin de lui exposer ses droits. Nous avons fait quelques discussions informelles et des rencontres exploratoires. Cependant, ce sont 5 entrevues qui ont été menées de manière formelle. De celles-ci, 3 ont été réalisées à Montréal et 2 dans la région d'Ottawa-Gatineau. Ces entrevues ont débuté en septembre 2013 et se sont échelonnées sur plusieurs mois. Les entrevues ont duré en moyenne 75 minutes. La plupart de nos entrevues ont été enregistrées sur des supports électroniques. Nous avons utilisé un IPAD et un enregistreur numérique. Nous les avons construites autour des thèmes et de questions ouvertes. Comme le rappelle Imbert (2010), l'entrevue semi-dirigée « n'est pas l'application d'un questionnaire ou un interrogatoire au cours duquel on pose une série de questions sans laisser la personne libre de s'exprimer et de développer ses propres arguments » (p.25). Ainsi, notre entrevue a été construite autour de thèmes tels : le rapport aux valeurs de la société d'origine versus celles de la société d'accueil, le parcours militant et l'expérience militante, l'identité, etc.

3.3. L'échantillonnage

Aktouf (1987) soutient que durant le : « le processus de recherche, il n'est pas possible de faire des mesures ou des observations sur l'ensemble des objets ou des personnes concernées par le sujet ; il est nécessaire d'en extraire un échantillon » (p.72). Nous avons opté pour un échantillon de type intentionnel, non probabiliste. Savoie-Zajc (2003) dit de cette démarche qu'elle permet de choisir les personnes interviewées « en fonction de leur expertise, pertinente par rapport à l'objet d'étude » (p. 304).

Le recrutement de nos différents participants s'est effectué avec une relative facilité. Après avoir eu l'assentiment de notre premier participant, celui-ci nous a suggéré des noms de militants et d'organisations susceptibles de nous éclairer dans notre recherche. Nous avons pris contact avec les personnes et les organisations référencées. Celles-ci, selon le cas, nous ont fait part de leur intérêt ou de leur désintérêt à participer à notre étude. Cependant, elles ont toutes eu l'amabilité de nous proposer d'autres noms ou d'autres associations avec lesquelles elles étaient en contact. Nous avons ainsi pu élargir nos horizons et maximiser le choix des participants. Malgré nous, notre échantillonnage a évolué dans la technique dite de boule de neige. Selon Beaud (2008) :

« l'échantillon en boule de neige (*snowball samplin*) est une technique qui consiste à ajouter à un noyau d'individus (des personnes considérées comme influentes, par exemple) tous ceux qui sont en relation (d'affaire, de travail, d'amitié, etc.) avec eux, et ainsi de suite.» (Beau, 2008, p.265).

Forts des différents profils obtenus, nous avons établi une liste de candidats potentiels. Cette liste avait plusieurs critères qui ont constitué notre base d'admission. Nous avons entre autres choses pris en compte : l'appartenance des individus à la communauté sénégalaise, l'expérience militante de ceux-ci, leur connaissance du Sénégal ainsi que les liens qu'ils entretiennent avec leur pays d'origine. Durant l'été 2013, nous avons envoyé les premiers courriels et fait les premiers téléphones en vue de notre recrutement. Nous avons expliqué aux différentes personnes et associations ciblées notre sujet de recherche. Nous avons pris le temps de clarifier nos intentions. Nous avons exposé la nature de notre travail ainsi que les objectifs personnels et académiques de notre démarche.

3.4. L'analyse des données

La méthode d'analyse pour laquelle nous avons opté est l'analyse de contenu thématique. Cette méthode est vue par Mucchielli (2009) comme étant : « la plus simple des analyses de contenu. Elle consiste à repérer dans des expressions verbales ou textuelles des thèmes généraux récurrents qui apparaissent sous divers contenus plus concrets. Elle est donc une première forme de catégorisation appliquée à un corpus. » (Mucchielli, 2009, p. 283).

Au fur et à mesure que nous réalisons les entrevues, nous en faisons la transcription. Les données recueillies sur les supports électroniques étaient portées sur papier afin de nous permettre de mieux nous en imprégner. Nous facilitons ainsi l'analyse des éléments recueillis. Afin d'éviter de travestir les propos de nos participants, nous avons fait le choix du verbatim. Autrement dit, nous avons privilégié de citer textuellement nos participants. En nous appuyant sur les différentes récurrences et éléments développés par nos participants, nous avons classifié et catégorisé les données par thèmes. Ces thèmes

correspondaient en grande partie au cadre d'entrevue que nous avons préalablement établi. Après une première lecture, nous avons pu bâtir des transcriptions autour de l'identité, des valeurs, de la relation à la société d'origine, de l'intégration à la société d'accueil, des expériences militantes, etc.

Par la suite, nous avons relu les transcrits afin de comprendre et mieux saisir les idées véhiculées par nos participants. Toujours dans la perspective de limiter les biais, nous avons opté pour une analyse directe qui consiste : « à prendre au sens littéral la signification de ce qui est étudié. On ne cherche pas, dans ce cas, à dévoiler un éventuel sens latent des unités analysées » (Aktouf, 1987, p.114).

3.5. Présentation du terrain

La région de la capitale nationale (Gatineau-Ottawa), et Montréal sont les lieux que nous avons choisis pour mener notre recherche. Notre choix a été motivé par des considérations démographiques. En effet, selon les chiffres publiés par statistiques Canada, le nombre de Sénégalais s'étant recensé au Canada en 2011 était de 5690. La province du Québec abritait 83 % des Sénégalais enregistrés au Canada. De cette communauté, 78 % avaient choisi de vivre dans la région métropolitaine de Montréal (Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011). Cette forte concentration de Sénégalais à Montréal justifie la présence de nombreuses associations et regroupements sénégalais au sein desquels, nous croyons avoir trouvé des personnes susceptibles de comprendre, d'expliquer et d'éclairer notre sujet de recherche.

3.6. Considérations éthiques

Bien que cette recherche constitue une démarche personnelle, elle est aussi une exigence pour l'obtention d'une maîtrise en développement territorial ; diplôme décerné par l'Université du Québec en Outaouais. Ladite Université, conformément aux pratiques reconnues en sciences sociales stipule que : « Tout projet de recherche impliquant des êtres humains, qu'il soit financé ou non, doit recevoir l'approbation éthique du Comité d'éthique de la recherche avant le début des travaux » (UQO, 2014). Notre première démarche fut donc d'obtenir l'approbation éthique de l'Université. La demande de ce certificat éthique a permis de mettre en lumière les différentes implications qu'un travail de recherche pouvait engendrer, notamment sur les participants. L'intégration de ces différents aspects nous a conduits à prendre certaines précautions et à faire preuve de transparence. Ainsi, nous avons pris le temps d'informer, d'expliquer notre démarche aux différents participants. Il leur a été pleinement signifié que leur participation devait être consentie, libre et éclairée. Nous avons choisi d'assurer l'anonymat des participants. Cependant, nous avons décidé d'entrevoir leur identification, lorsqu'une demande écrite émanerait de ceux-ci. Notre étude portant sur le militantisme, il aurait été mal avisé de ne pas considérer cette possibilité. Aussi, il leur a été clairement expliqué qu'ils pouvaient en tout temps, et sans aucune raison, décider de se retirer du projet.

3.7. Limites méthodologiques et difficultés rencontrées

La première limite méthodologique s'inscrit dans une observation faite par Malherbe et Sall (1989), qui mentionnent que le « Wolof a pris la place prééminente de la langue véhiculaire de l'ensemble du Sénégal : on estime en effet que 80 % des Sénégalais parlent ou comprennent le Wolof » (p.21). En effet, la barrière linguistique a été une difficulté rencontrée dans la recherche de nos données. Au cours de notre recherche exploratoire, il nous a été donné de visionner des vidéos sur l'immigration et la vie sénégalaise. Mais ces vidéos qui donnaient la parole aux candidats à l'émigration, aux religieux, aux politiques, aux migrants, bref, aux Sénégalais nous étaient la plupart du temps incompréhensibles. Les interventions étaient souvent en Wolof et non sous-titrées. Notre méconnaissance de la langue, nous a obligés à ignorer des sources que nous anticipions prometteuses. Aussi, nous étions conscients que la traduction française de certaines conversations faites en Wolof ne nous permettait pas de saisir certaines nuances et certaines subtilités. L'aspect subjectif des données est aussi une des limites notre recherche. Nous touchions à des sujets délicats. Les ressentis et les expériences de vies pouvaient dans pareille circonstance travestir les réelles pensées des participants. Une autre des difficultés rencontrées était d'ordre économique.

La question financière a également été une de nos préoccupations. Nous ne bénéficions ni de bourses, ni de budget départemental pour mener à bien notre projet. Le manque de ressources financières a été de voir à la baisse le nombre d'entrevues prévues à Montréal. Aussi, nous avons usé de différentes stratégies pour pallier à l'impératif financier. Ainsi, nous avons essayé de faire coïncider les dates des entrevues effectuées à Montréal. Pire, nous avons vu à la baisse le nombre de personnes interviewées.

3.8. Présentation des participants

Cette recherche a été menée avec le concours de cinq participants. Bien que ce nombre puisse paraître faible, les personnes interrogées constituent de par leurs parcours migratoires et leurs caractéristiques socio-économiques un échantillon que nous avons estimé capable de fournir des clés qui contribueraient à la compréhension du sujet qui est le nôtre. Dans cette section, nous ferons un arrêt sur le profil de ces participants. Ces derniers seront identifiés par numéro afin de respecter notre engagement de confidentialité.

Participant 1 : Née d'une mère sénégalaise et d'un père franco-chilien, cette participante a vécu à Dakar, à Paris, à Madrid, à Philadelphie et à Santiago du Chili. Arrivée au Canada dans le cadre d'un programme d'échange, elle s'est mariée à un Québécois. Elle est aujourd'hui résidente permanente et est établie à Montréal, où elle combine deux emplois, l'un dans le domaine de la coopération internationale, et l'autre dans l'évènementiel. Elle se présente comme une globetrotteuse avide de découvrir de nouvelles cultures. Son lieu de repli par excellence reste le Sénégal, où elle retourne souvent pour des projets de coopération. Elle est laïque et non affiliée à une croyance religieuse.

Participant 2 : Né au Sénégal, de parents sénégalais et d'un père polygame, ce participant appartient à une famille nombreuse au sein de laquelle les préceptes de l'islam constituent le socle de la vie familiale. Les projets d'émigration étaient également l'une des composantes familiales. Contrairement à certains de ses frères et sœurs établis en Europe, ce participant pour des raisons liées à sa carrière avait fait le choix de résider dans son pays d'origine. C'est là, au Sénégal qu'il fit la rencontre d'une expatriée québécoise, qui allait devenir son épouse. Cette union a constitué l'élément déclencheur de son projet

d'immigration. De par son statut d'époux, il bénéficia du parrainage de sa conjointe. Il arriva au Canada à la fin des années 2000 comme résident permanent, donc via les canaux officiels de l'immigration. À l'origine, sa démarche s'inscrivait dans l'idée d'une immigration à court terme, où le Canada finirait par constituer le lieu de vacances pour sa famille. Domicilié dans la région d'Ottawa-Gatineau, son épouse et lui sont propriétaires de leur maison unifamiliale. Il se définit comme un itinérant du spectacle. Son métier l'envoie à parcourir le Canada et d'autres pays. Et ce, en le mettant continuellement au contact de différentes cultures. Son épouse, elle, travaille au sein de la fonction publique fédérale. Ils forment un couple mixte, autant sur le plan ethnique que religieux. En effet, il convient de souligner que ce participant est musulman. Profondément croyant, il reconnaît à son épouse cette même caractéristique mais dans la sphère catholique. En dehors de la chose religieuse, ce participant est un passionné de l'art et des métiers de la scène. D'un point de vue communautaire, il s'implique dans l'intégration des Sénégalais et Sénégalaises nouvellement arrivés dans la région de la capitale nationale. Il héberge parfois des nouveaux venus et joue auprès d'eux un rôle de conseiller.

Participant 3 : Originaire de Dakar, la capitale sénégalaise, ce participant est également issu d'une famille où le père est polygame. Il est arrivé au Canada en 2004 après un court séjour chez son frère aîné qui vit aux États-Unis. De ce dernier, il doit en grande partie, la réussite de son projet d'immigration et ses études au Canada. Son processus d'immigration a été financé par la solidarité des membres de sa famille dont la plupart vit en Occident.

Après ses études en sciences politiques et en développement régional, il a obtenu la résidence permanente. Fêru de politique, il est le plus politisé des personnes interrogées. Il appartient au bureau politique de la section canadienne de l'un des plus importants partis

politiques sénégalais. Il espère un jour faire de la politique active au Canada ou au Sénégal. Aujourd'hui, il est commercial de profession. De confession musulmane, il est marié à une Sénégalaise musulmane, qui elle, travaille dans le domaine de la vente tout en terminant ses études universitaires.

Participant 4 : Arrivé au Canada en 2004 en qualité d'étudiant étranger. Ce participant a bénéficié d'une bourse d'étude et du soutien des membres de sa famille pour ses études universitaires. Une fois diplômé, il a acquis la résidence permanente, puis est devenu citoyen canadien en 2011. Trentenaire, il est le père d'une fillette issue d'un mariage mixte. Divorcé de son ex-conjointe québécoise, il travaille à Québec au sein de la fonction publique provinciale. Impliqué dans les milieux communautaires et associatifs, il est entraîneur bénévole dans une équipe de sport. Musulman, il se présente comme étant pratiquant. Pour lui, son intégration au Canada aurait été difficile sans la présence de sa communauté religieuse, d'où son implication au sein de cette communauté.

Participante 5 : Cette participante âgée de 29 ans est issue d'une famille promouvant une vision conservatrice de la place des femmes dans la société. Septième d'une fratrie de douze enfants, elle et ses deux cadettes sont les trois seules filles qui ont été scolarisées. Elle est arrivée au Canada en 2006 avec le soutien financier de ses frères aînés. Socialement impliquée, elle participe également à faire connaître la culture sénégalaise. Diplômée en comptabilité, elle travaille comme adjointe administrative. Elle est musulmane et est mariée avec un Sénégalais avec qui elle a deux enfants.

3.9. Définition des concepts clés

3.9.1. La diaspora

Dans le cadre de cette étude, nous donnons à la diaspora un sens large. Ainsi, nous optons pour la définition proposée par Sheffer (1986) qui dit des diasporas qu'elles : « sont des minorités ethniques de migrants vivant dans des pays d'accueil, mais conservant des liens affectifs et matériels forts avec leur pays d'origine » (p.3).

Fort de cette définition, nous considérons la population sénégalaise vivant au Canada comme étant une diaspora. Sa taille est relativement faible au sein de la population canadienne. En effet, selon l'enquête nationale auprès des ménages de 2011 réalisée par Statistique Canada, le nombre de personnes ayant affirmé être de nationalité sénégalaise était de 5690. De celles-ci, 83,39 % vivaient au Québec. La communauté urbaine de Montréal abritait 78,4 % des Sénégalais du Québec ayant participé au recensement (Statistique Canada, 2014).

3.9.2 Le militantisme

En nous inspirant des différentes approches du concept de militantisme que nous avons vues dans les chapitres précédents, nous souhaitons proposer notre propre définition. Nous envisageons donc cette notion comme étant : « L'ensemble des actions visibles et non visibles menées par un individu, un groupe de personnes ou une organisation dans le but de s'impliquer dans la promotion ou dans la défense d'une cause ». Étant donné qu'il s'agit du militantisme d'une diaspora, nous intégrerons également la définition de la citoyenneté à distance telle que suggérée par Dufoix (2003). Ainsi le militantisme de la diaspora sénégalaise sera défini par :

« les différentes formes (par lesquelles) les migrants sénégalais participent à la vie de leur pays d'origine, directement en passant la frontière, et indirectement, par l'intermédiaire des institutions du pays d'accueil ou des organisations internationales.» (Dufoix, 2003, p.106).

3.9.3. Le développement

Notre sujet de recherche en lui-même montre que nous adhérons à l'idée d'un développement qui ne gravite pas uniquement autour de la croissance économique et de l'accumulation des richesses. Nous adhérons à l'idée que le développement soit multidimensionnel. Aussi, nous sommes conscients que la dimension non économique du développement nécessite des remises en questions sur la manière d'appréhender le monde. Nous avons donc opté pour la définition suggérée par Perroux (1966). Ce dernier envisage le développement comme étant : « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel et global » (p.24).

CHAPITRE IV

PRÉSENTATIONS DES RÉSULTATS

Nous avons vu dans les chapitres précédents, que du militantisme découlent certaines implications, voire des contraintes. En effet, militer c'est accepter de sortir de l'anonymat, de donner de son temps, de son énergie de sa compétence, de son argent, etc. Dans une société où les uns et les autres semblent être en manque ou être en quête des éléments susmentionnés, il semble important de se questionner sur les différents facteurs qui invitent au militantisme. Au fil de nos entretiens, nous avons pu déceler quelques pistes qui permettent de cerner les motivations de nos participants et participantes. D'où la simple question qui suit :

4.1. Pourquoi militent-ils ?

Le militantisme de nos participants s'est justifié par plusieurs raisons. Les principales vacillent entre l'identité, les idéaux, les facteurs biographiques, le besoin de se rendre utile, le besoin de socialiser et le désir d'obtenir une promotion socioéconomique. Chez certains, il y a une combinaison de plusieurs facteurs.

4.2. Militer au nom de l'identité

L'identité constitue un élément central dans le fait que le militantisme de nos participants soit tourné vers le Sénégal. Ce positionnement identitaire est sans équivoque. Tous nos participants semblent être attachés à leur citoyenneté sénégalaise. Ils sont avant toute autre considération des Sénégalais. Ni le nombre d'années passées au Canada ni le fait d'y avoir

fondé une famille ne semblent atténuer leur sentiment d'appartenance envers leur pays d'origine :

« je suis un Sénégalais, et un Africain. Sur papier je suis Canadien. Mais je crois que ce qui fait l'homme, ce sont ses croyances et ses valeurs. Je tiens beaucoup aux valeurs sénégalaises et africaines. Mais les valeurs sénégalaises sont très humanistes donc je suis un tout petit peu Canadien ; oui Canadien. Mais je suis plus attaché au Sénégal qu'au Canada. Je m'implique pour aider un peu mes compatriotes du Sénégal. » (2e participant).

Tout comme le participant précédent, celui-ci justifie les enjeux de son militantisme en intégrant les notions de valeurs, de croyances et d'identité. Prétendant le « politiquement correct », il dénonce le fait que plusieurs membres de sa communauté assimilent leur identité à celle de la société d'accueil :

« j'entends beaucoup de Sénégalais dire « je suis Québécois ». Mais moi, je ne veux pas sonner faux. Je me définis dans un premier temps comme Sénégalais, dans un deuxième temps comme Africain. Mais difficilement comme Canadien. Administrativement, c'est correct. Mais sur le plan de la société et des valeurs, je préfère dire que je suis Sénégalais. C'est vraiment une question de valeurs. C'est vrai que j'accepte plusieurs des valeurs canadiennes. Mais beaucoup sont incompatibles avec mes croyances. Voilà pourquoi, je préfère m'impliquer dans les affaires du Sénégal. C'est plus facile » (3e participant).

4.3. Militer : conséquence de facteurs biographiques.

Les facteurs biographiques constituent une des raisons du militantisme. Certains militants s'engagent en réaction à une expérience personnelle. Pour d'autres militants, c'est plutôt l'influence subie à une période de leur vie qui les conduit au militantisme. Le militantisme naît au contact des expériences d'engagement de leurs parents ou par le militantisme des membres de leur entourage :

« très tôt, j'ai constaté que j'étais une privilégiée. Avoir un père occidental assez aisé, et une mère sénégalaise aurait pu me faire vivre dans un autre Sénégal. Celui des petits bourgeois qui se tiennent loin de la pauvreté et de la misère. Mais mon père aimait les gens, il aimait aider les autres, il aimait partager. Et déjà petite, je savais qu'il faisait la bonne chose. Dans ma tête d'enfant, je ne comprenais pas pourquoi des gens n'avaient rien, mais je savais qu'on devait les aider. » (1ème participante).

4.4. Militer dans le but de socialiser.

Le militantisme peut être fondé sur le simple désir de se retrouver avec des personnes en qui l'on se reconnaît. C'est la volonté de socialiser qui constitue le premier déclencheur dans l'acte de militer :

« avant mon arrivée ici, je suis entré en contact avec l'association des étudiants étrangers. La fille qui m'a répondu avait un peu de difficulté avec mon accent. Elle m'a passé à une personne qui en m'entendant a tout de suite répondu en Wolof. Dieu merci, je venais de trouver mon « frère sénégalais ». Une fois à Chicoutimi, ce dernier a été comme un parrain pour moi. Il m'a présenté à d'autres

Sénégalais et c'est comme ça que je me suis intéressé à leurs activités sociales. Je trouvais ça bien qu'ils se réunissent et qu'ils n'oublient pas d'où ils viennent. »
(4e participant).

4.5. Militier : pour obtenir une promotion sociale et politique

La majorité des militants rencontrés s'engagent pour des causes altruistes (désir d'aider, de se rendre utile, de contribuer à une société plus juste). Cependant, il ressort de nos rencontres que le militantisme peut aussi être justifié par des raisons plus pratiques voire « égoïstes ». Le militantisme constitue pour certains, un moyen d'obtenir un emploi, de construire une carrière et d'envisager une ascension sociale et politique. Certains militants souhaitent ainsi bâtir des réseaux d'influence et des amitiés qui leur seront utiles :

« être impliqué te donne la chance de rencontrer beaucoup de personnes. Plusieurs ont de l'influence. C'est à toi de mettre ces contacts à profit. Dans mon cas, ça m'a permis de participer à des conférences et à des colloques. J'ai également pu obtenir quelques petits contrats qui ont finalement conduit à mon emploi actuel »
(4e participant).

Cette volonté de se servir du militantisme comme levier pour améliorer ses propres conditions de vie, nous l'avons également identifiée chez un autre de nos participants. Pour lui, la possibilité de gravir les échelons au sein de l'association à laquelle il appartient constitue un élément attractif :

« il y a ceux qui militent pour suivre sans trop poser de question. Ceux-là, ils n'ont pas de plan précis. C'est la cause et c'est tout. Mais il y a ceux pour qui, il n'y a pas de distinction entre faire avancer la cause et leurs propres intérêts. C'est peut-

être très individualiste, mais ceux qui ne comprennent pas cette réalité n'ont rien à faire en politique. Quand tu veux faire changer les choses, il faut te donner les moyens pour le faire. Et obtenir de l'influence, être de ceux qui prennent les décisions c'est un objectif que je trouve correct. » (3e participant).

4.6. Les causes défendues

Les causes défendues par nos participants sont nombreuses. Mais celles que nous présentons dans le cadre de ce mémoire s'articulent autour des questions liées au genre, aux droits de la personne, à la gouvernance politique. Ces thèmes sont déclinés en sous-thèmes et touchent des enjeux tels : la polygamie, l'exploitation des enfants, la gouvernance politique, la démocratie et les droits des minorités. Le militantisme basé sur le genre a permis d'aborder les relations entre les hommes et les femmes. Nous avons ainsi fait cas du rôle et de la place de la femme au sein de la société sénégalaise. L'une de nos participantes a abordé la question du genre en la situant dans un contexte religieux :

«je suis musulmane, je crois dans l'islam. Mais le problème avec la religion et là je parle de toutes les religions, c'est que nombreux, sont les gens qui interprètent les choses pour leur unique bien. Je sais que tu connais beaucoup de gens dans la communauté sénégalaise. Tu as pu voir des Sénégalaises musulmanes. Elles sont différentes des musulmanes de pays arabes. Et ça, c'est parce que l'islam sénégalais est différent. Il est plus ouvert, il est moins dur. Mais je crois qu'il peut encore évoluer pour donner plus de place à la femme. Tous les Sénégalais savent que la femme joue un rôle important dans la société. C'est un message qui ne faut pas se lasser de répéter et de mettre de l'avant. » (5e participante).

Pour une autre de nos participantes, la place de la femme dans la société sénégalaise doit être repensée :

« comment comprendre que dans un pays qui ne manque pas d'occasions pour dire qu'il est démocratique, on accepte qu'une dot puisse légitimer le fait de donner une fillette en mariage. Je pèse mes mots, ce sont des adolescentes qui se voient parfois obligées de prendre des vieillards et des inconnus comme époux. Le plus triste, c'est que nombreuses sont les femmes, qui sont convaincues que c'est normal. » (1re participante).

Cette participante parle également de l'enjeu de l'excision et des mutilations génitales. Pour elle, cette pratique est perpétuée à cause de « l'aveuglement volontaire » qui prévaut dans la société sénégalaise :

« je savais que cette situation existait. Mais, elle fait partie des tabous qu'on n'ose pas aborder. Personne n'en parle vraiment. C'est comme si ça n'existait pas en fait. C'est à la mort de Katoucha, que je me suis vraiment intéressée à ce phénomène. Ma surprise a été de savoir que même en France, où j'habitais à l'époque, cette pratique était présente. C'est comme ça que je me suis impliquée dans la Fédération GAMS, qui lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes. Aujourd'hui, je sais que quelques personnes dans mon entourage ont subi cette horreur. Mais les choses changent, je sais que certaines familles de chez nous ont réussi à briser ce cercle vicieux. » (1re participante).

4.7. Le militantisme basé sur le genre et les droits des individus

Les discussions sur ce militantisme ont permis de soulever quelques problèmes autour des droits de certaines minorités. Elles ont également mis en lumière la place que la société sénégalaise accordait à certains de ses enfants. L'« exploitation » de ces derniers par des religieux les conduirait à la mendicité. Certains membres de la diaspora militent contre cette pratique :

« quand je vais au Sénégal, je ne donne plus d'argent aux petits mendiants. Je n'ai pas de problème à offrir un bon repas à un enfant mendiant qui a faim. Mais l'argent, non! J'en donne plus. Car cet argent sert uniquement à enrichir les marabouts. J'ai expliqué à ma famille qu'elle ne devait plus donner de l'argent à ces enfants. Mais ils n'arrêtent pas de dire que le bon musulman doit faire l'aumône. Moi, j'ai répondu que l'islam encourageait l'aumône, mais pas l'exploitation des enfants. Mais il y a des choses qui sont difficiles à changer. »
(2e participant).

Sur la mendicité des enfants au Sénégal, l'une de nos participantes va dans le même sens que le précédent :

« l'exploitation de ces enfants ne peut pas être justifiée par la seule pauvreté de leurs parents. Je crois que c'est plutôt le silence des autorités politiques sur les dérives de certains responsables religieux qu'il faut blâmer. Je ne crois pas que l'islam demande que l'on soumette nos enfants à de telles conditions. Mais nous sommes au Sénégal et tout ce qui touche aux chefs religieux est délicat. » (5e participante).

4.8. Les causes politiques

Les causes politiques défendues par les membres de la diaspora sénégalaise à qui nous avons parlé varient selon les actualités du pays d'origine. L'agenda dans ce type de militantisme nous a été essentiellement présenté comme étant celui des enjeux discutés dans le pays d'origine :

« nous avons une mission assez simple, faire en sorte que les médias occidentaux ou des politiciens occidentaux disent une seule phrase qu'on pourra récupérer par la suite. C'est ça notre objectif. Tu verras qu'il nous arrive de sortir dans les rues pour attirer leur attention. Après on utilise les médias sociaux pour relayer le tout » (3e participant).

4.9. Les causes religieuses

Le militantisme religieux a laissé transparaître une variété d'engagements. Il se reflète sur les autres types de militantisme dans le sens où se sont les valeurs religieuses que les militants souhaitent intégrer dans leur vie quotidienne, dans celle de leur entourage, mais surtout dans celle de leur pays d'origine. Nos entrevues ont permis de constater le caractère diffus du militantisme religieux. L'un de nos participants affirme que le militantisme religieux et la force des confréries musulmanes légitiment certains discours politiques. Les classes dirigeantes seraient plus aptes à défendre les valeurs traditionalistes qui sont prônées par les religieux. Il prend en exemple les échanges publics qu'ont eus les présidents Macky Sall et Obama sur les droits de certaines minorités, dont la communauté homosexuelle. Il dira :

« quand le président d'un pays pauvre comme le Sénégal a l'honneur de recevoir Barack Obama, le président le plus puissant du monde, on peut s'attendre à ce qu'il prenne des gants et lui fasse des courbettes. Mais Macky Sall s'est tenu droit dans ses bottes. Je crois que même ses adversaires ont respecté le fait qu'il dise à Obama et au monde entier que la dépénalisation de l'homosexualité n'était pas envisageable au Sénégal. » (3e participant).

L'argument des valeurs religieuses comme socle des institutions (règles, us et coutumes) sénégalaises, s'est également manifesté chez un autre participant :

« Macky Sall et les autres présidents ont toujours eu le même discours. Et je crois qu'ils ont raison de dire que le code de la famille du Sénégal ne concerne que le Sénégal. Nous sommes en droit d'avoir des lois qui reflètent notre culture et qui respectent nos valeurs. Tu sais que je crois dans l'égalité, mais je ne vais pas aller militer pour que l'homosexualité et ces choses-là soient acceptées chez nous. Ici, je suis obligé de vivre avec. » (2e participant).

Sur la question des droits des minorités, l'une de nos participantes fait remarquer que le militantisme ne doit pas être aveugle. Pour elle, il existe des étapes à franchir. Elle croit qu'il ne faut pas exiger des pays qu'ils soient précipités dans des réalités qui ne le sont pas les leurs :

« dans certaines luttes, il faut accepter d'y aller une bataille à la fois. Il ne s'agit pas de crier révolution et tout ira comme on le souhaite. Je suis métisse et mariée à un blanc. Ma mère est sénégalaise. Elle est mariée à un blanc. Mais elle ne comprend pas que je puisse avoir des amis homosexuels. Je lui dis, maman tu sais

qu'il y a des gens qui ne comprennent pas la mixité entre les couples. Là, elle me dit que ce n'est pas pareil. Mais pourquoi ça ne serait pas pareil ? Souvent, on oublie les changements des mentalités qu'ont connus nos sociétés. Aujourd'hui, je n'irai pas visiter le Sénégal avec mes amis homosexuels. C'est pour leur propre bien. Cependant, je crois qu'il faut faire les choses étape par étape. Certains changements prennent du temps, il faut l'accepter et se donner le temps de bien faire les choses. » (1re participante).

Le militantisme des membres de la diaspora sénégalaise s'effectue de deux manières différentes. La première se fait à l'intérieur d'organisations structurées. La seconde se fait de manière individuelle. Elle est portée par des initiatives personnelles.

4.10. Le militantisme associatif

Le militantisme associatif est l'endroit où des personnes qui ont des valeurs communes se réunissent pour promouvoir les idéaux qui sont les leurs. Il se fait à l'intérieur d'organisations constituées. Il comporte des règles et des cadres hiérarchiques qui diffèrent selon qu'il s'agisse d'un militantisme confessionnel ou d'un militantisme non confessionnel. Nonobstant, la nature des associations, elles courtisent des membres. L'adhésion formelle est bénéfique pour le militant et pour l'association. Le militant obtient le droit de participer aux décisions et à la mise en place des règlements. Il peut également prétendre à un poste électif et évoluer au sein de son association. L'association en retour obtient les avantages pécuniaires tirés des droits d'adhésion et des cotisations. Mais au-delà de l'aspect monétaire que les membres apportent, le renforcement des associations

constitue une réalité des associations militantes. En effet, la force du nombre contribue à la diversité des idées et à la captation de nouvelles compétences.

Le militantisme associatif comporte un organigramme. Il y a des têtes dirigeantes, des membres et des sympathisants. D'un point de vue fonctionnel, ce type d'organisation propose un programme et se donne les moyens humains et financiers pour accomplir les objectifs qu'elle se fixe. Le militantisme associatif est visible dans le sens où la constitution de toute organisation suppose un minimum de procédures administratives. Nos participants ont mis en évidence une des caractéristiques importantes du militantisme associatif : à savoir leur capacité de travailler en réseau et de bâtir des partenariats avec différents acteurs sociaux. L'une de nos participantes dit de l'association GAMS :

« ces gens-là ont su mobiliser un bon nombre de partenaires en France, mais également au Sénégal. La plupart des personnes qui y sont ne sont pas touchées par cette situation. Mais elles savent comment générer la sympathie envers les jeunes filles qui subissent ce fléau. Ils m'ont tellement ouvert les yeux que même aujourd'hui, je continue de faire ma part à travers Amnesty International. Je discute de cette réalité avec les membres de ma famille. » (1re participante).

Cette capacité des associations de la diaspora à se renforcer en s'alliant à d'autres groupes est abordée de manière très pragmatique par l'un de nos participants :

« nous manquons d'argent, nous avons peu d'écoute donc moins de notoriété. La chose à faire est d'accepter de nous allier avec d'autres qui ont l'expertise et les moyens de faire avancer nos idées. C'est vrai qu'on peut perdre un peu de notre identité. Mais il faut des compromis dans la vie. Nombreuses sont les causes

sociales qui vont s'allier avec des partenaires comme Amnesty Internationale, Médecins Sans Frontières et les bureaux de l'Unicef au Sénégal. » (3e participant).

Les partenariats qui découlent des actions de la diaspora sénégalaise prennent également forme dans les programmes que ces derniers tissent avec des maisons d'enseignements. Pour une de nos participantes, le fait que certains collèges et certaines universités du Canada intègrent dans leurs cursus des stages au Sénégal montre que le message des diasporas porte :

« aujourd'hui, des universités et des cégeps canadiens envoient des étudiantes en soins infirmiers ou en travail social au Sénégal. Il y a aussi des groupes de coopérants canadiens qui y vont régulièrement. Tout ça montre que notre message passe. Mais ce qui est le plus important c'est qu'on s'appuie sur ces différents groupes de l'étranger pour sensibiliser et pour essayer de convaincre nos concitoyens sénégalais de changer certaines mentalités. C'est vrai que parfois c'est difficile, mais on obtient des résultats qui nous encouragent de continuer. »
(5e participante).

4.11. Le militantisme individuel

Le militantisme individuel se fait à petite échelle auprès d'amis, de connaissances, etc. Il prend aussi forme dans l'intérêt que certains de nos participants expriment par le biais d'internet et des réseaux sociaux. Cependant, il apparaît que c'est la structure familiale qui constitue le lieu par excellence du militantisme individuel. Nos participants disent y défendre certaines causes. Ils croient que la micro société, qu'elle constitue permet de mieux débattre des enjeux de société. Les avantages qu'ils voient dans ce cadre sont

multiples. Le premier est celui des influences microsociales. Certains de nos participants croient qu'il est plus facile de susciter des changements dans sa propre parenté. Aussi, il convient de préciser que la famille, ici, concerne autant celle restée au Sénégal que celle constituée au Canada. Sur la possibilité d'influencer son entourage, un de nos participants de dire :

« les gens croient que le militantisme se fait uniquement avec des pancartes et des slogans. Moi, je crois que c'est plus que ça. C'est dans la vie de tous les jours que tu peux faire avancer les idées qui te sont chères. Ma femme est Québécoise. J'ai des valeurs qu'elle ne comprend pas. Mais je veux les transmettre aux enfants. Il faut trouver des moyens de le faire. Pour moi, c'est aussi ça le militantisme. » (2e participant).

Pour un autre de nos participants, le militantisme individuel peut être facilité par la situation financière des individus. Pour lui, les changements qu'il a pu engendrer chez certains membres de sa famille ont été possibles grâce à sa capacité financière :

« il y a des idées et des valeurs que je défendais par le passé. J'étais jeune, et surtout sans argent. Personne ne m'écoutait. Aujourd'hui, les choses ont changé. Je fais un peu d'argent et je suis convaincu que mon soutien financier à ma famille milite en faveur de ces mêmes idées qui étaient autrefois rejetées. » (3e participant).

CHAPITRE V

INTERPRÉTATIONS DES RÉSULTATS

De nos différents entretiens, nous avons dégagé des points saillants qui constituent pour nous des éléments de compréhension importants du militantisme des personnes interviewées. À l'intérieur de ce chapitre, nous proposerons une interprétation des résultats obtenus. Le premier élément que nous aborderons traitera de la diversité du militantisme. Nous avons jugé important de débiter ce chapitre par une typologie du militantisme. Par la suite, nous aborderons la « glocalisation » du militantisme de la diaspora sénégalaise. Ce militantisme a essentiellement été ancré à l'intérieur de réseaux familiaux, sociaux, politiques et religieux. Ces derniers incarnent des valeurs qui sont pour l'essentiel, en phase avec les us et coutumes du pays d'origine. Enfin, ce chapitre nous éclairera sur les facteurs qui constituent des entraves ou des leviers au militantisme des personnes interrogées.

5.1. Typologie du militantisme de la diaspora sénégalaise

Le militantisme de la diaspora sénégalaise peut être divisé en deux principales catégories. Le premier est un militantisme non confessionnel et le second est le militantisme confessionnel. Comme nous le verrons dans les pages suivantes, chacun de ces types a des spécificités qui lui sont propres. Dans le militantisme non confessionnel, nous aborderons le militantisme socioculturel et le militantisme politique. Et comme le nom l'indique pour le deuxième type, il s'agit d'un militantisme religieux.

5.2. Le militantisme socioculturel

Avant d'aborder le militantisme socioculturel, il serait important de nous souvenir de la manière dont nous appréhendons la notion de développement. Nous avons au préalable inscrit le développement, dans un entendement qui transcendait la question économique. Il investissait d'autres sphères, dont le champ socioculturel. Ainsi, il devient justifié de croire que les désirs des uns et des autres de rendre leur mode de vie audible, voire de l'imposer, s'inscrit dans un militantisme qui participe à leur développement. Bien que nous soyons dans un registre différent, nous faisons une brève incursion dans la culture américaine pour expliquer notre propos. Dans son ouvrage « *Mainstream* : enquête sur cette culture qui plaît à tout le monde », Martel (2010), montre comment le cinéma et la musique américaine se sont imposés au reste du monde. Pour l'auteur, l'influence de la culture américaine est d'autant plus dominante qu'elle mène dans la plupart des pays à une adaptation culturelle, voire un effacement progressif des cultures locales. D'où l'idée d'un impérialisme culturel américain, qui tout en se diffusant au reste du monde imprègne un mode de vie à l'américaine.

Fort de ce qui précède, il convient de faire référence à une notion importante de notre sujet de recherche. En effet, face à l'homogénéisation culturelle, la promotion de la culture sénégalaise au Canada s'inscrit dans l'idée de « glocalisation ». Pour rappel, nous avons vu dans la « glocalisation » telle qu'abordée par Robertson, (1995) ; Vignali, (2001) ; et Giddens, (2000, 2003), une affirmation du local sur le global.

En promouvant et en s'attachant à leurs spécificités culturelles, la diaspora sénégalaise et les réseaux auxquels ses membres participent maintiennent un lien avec leur pays d'origine.

Ils participent à la consolidation de pratiques admises au Sénégal. Ils contribuent également à l'émergence de ces pratiques au Canada (plus spécifiquement auprès de leurs enfants nés ici). Ce militantisme est donc tourné vers le Canada. Il s'adresse dans un premier temps à la communauté sénégalaise vivant au Canada. C'est un lieu de retrouvailles et de socialisation. Les membres de la diaspora s'y retrouvent pour renforcer leurs liens, mais également pour témoigner de leur attachement au Sénégal. Les activités qui s'y déroulent sont souvent des répliques des pratiques telles qu'observées dans le pays d'origine. On y trouve des activités qui ne sont pas uniquement de l'ordre du « divertissement ». En effet, ce type de militantisme permet de mettre en évidence une variété de réalités culturelles telles que la gastronomie, la danse, le cinéma, la chanson, la religion et les arts du pays d'origine. Ces activités ne sont pas neutres. À l'instar du cinéma et de la musique américaine, elles véhiculent une manière d'être, une manière de vivre. Ce militantisme permet également de démystifier certains aprioris occidentaux, notamment sur l'islam. Les activités qui y sont pratiquées le sont dans un esprit familial. Les parents y envoient leurs enfants et des amis issus d'autres communautés y sont invités. Ce militantisme est également abordé comme étant un levier d'intégration à sa nouvelle société. À travers ce militantisme, la diaspora sénégalaise fait connaître son pays et sa culture d'origine à ses nouveaux concitoyens. C'est une vitrine, une carte de visite de ce que le Sénégal a à offrir de meilleur.

5.3. Le militantisme politique

Ici, l'usage du terme politique réfère à la fois aux étymologies de *Politeia* et de *Politikè*. Ce militantisme se construit à l'intérieur des rapports sociaux (*politeia*), mais s'inscrit également dans les luttes de pouvoir qu'on peut observer au sein des partis politiques (*politikè*). Ce sont les normes sociales et les pratiques de gouvernance qui y sont débattues.

D'un point de vue de la *politeia*, on verra par exemple des revendications féministes, des mouvements de droits civiques, etc. Ce militantisme repose sur le constat que les institutions déséquilibrent les rapports interhumains. Car selon que l'on soit une femme, un homme, un riche ou un pauvre, la société présentera des institutions (des règles, des lois, et des coutumes) qui seront différenciées. C'est ce décalage dans les traitements qui est décrié par les militants. Ce type de militantisme attire surtout des progressistes. Ces derniers en viendront à contester l'ordre établi et à souhaiter l'émergence de nouvelles institutions qui soient plus égalitaires pour tous. Certains de nos participants parlent de leur volonté de s'affirmer en tant que citoyens. Ils désirent être les architectes de leur propre vie. Et ce, loin des valeurs et des paramètres établis par une société dont les institutions ont été dictées par leurs grands-parents et par leurs aïeux.

Dans sa forme de *politikè*, ce militantisme constitue un relais, une caisse de résonance des partis et des mouvements politiques présents au Sénégal. Les organisations militantes présentes en diaspora sont des formes de succursales par lesquelles les partis politiques et les leaders sénégalais font leur promotion à l'étranger. Ce sont les idées de ces derniers qui sont défendues. Ce type de militantisme induit une interdépendance entre les structures (partis, mouvements politiques et les militants). En effet, les partis et les mouvements

politiques dépendent de la capacité de leurs membres à les rendre attractifs. C'est la capacité des militants à mobiliser et à convaincre l'électorat qui conduit ultimement à l'exercice du pouvoir. En retour, les partis offrent à certains de leurs militants des privilèges. Le parti au pouvoir sera plus à même de mieux récompenser ses membres qu'un parti qui n'exerce pas le pouvoir. Gaxie (1977), parle de cette interdépendance en suggérant l'idée de « rétribution militante ». En effet, les partis politiques sont perçus comme étant des générateurs d'emplois et des leviers permettant de bâtir des carrières. Et ce, autant à l'intérieur des partis politiques que dans les administrations publiques et parapubliques :

« outre les postes électifs dans les assemblées nationales ou locales, de nombreux postes de direction de l'appareil administratif, voire même des entreprises publiques, sont ainsi réservés aux membres les plus influents des organisations politiques. Ils peuvent être consciemment recherchés ou simplement offerts à des militants compétents et sûrs, mais, dans tous les cas, leur occupation revêt le caractère de rémunération objective de l'activité déployée à l'intérieur du parti. »

(Gaxie, 1977, p.129).

Cette idée de rétribution laisse place à une concurrence. En effet, les militants désirant bénéficier des récompenses de leur parti seront dans une dynamique de concurrence. Chacun voudra se positionner comme étant un élément essentiel dans la vie de sa formation politique. Être reconnu comme tel, permet de s'approcher des postes les plus méritants et des plus payants. La structure organisationnelle dans ce type de militantisme laisse place aux débats et à la compétition. Les membres peuvent prétendre aux postes électifs, mais également proposer que certains sujets soient débattus. Il occasionne parfois des luttes

fratricides. L'un de nos participants a souligné cette réalité en nous faisant cas des difficultés qu'a connu la section canadienne de l'Alliance pour la République (parti est au pouvoir au Sénégal). Pour mieux nous faire comprendre les luttes de pouvoir au sein de l'organisation politique à laquelle il appartient, il a jugé bon de nous lire des articles de journaux et des communiqués. Nous en avons tiré un extrait :

« je tiens à porter à votre connaissance que depuis l'arrivée de Mr Coulibaly sur le sol canadien [...] il s'est livré à faire ses manœuvres pour installer unilatéralement et sans unité des sections fictives. A partir de ses sections à la tête de laquelle il a placé ses amis sans aucune démocratie ni consensus adéquat, il a réussi à pousser vers la porte les militants de première heure. » (Dakaractu, 29 juillet, 2014).

Nous avons pu constater, que le militantisme politique et les enjeux sociaux défendus par certains de nos participants pouvaient s'inscrire dans la logique de la théorie de dépendance. En effet, certains de nos participants souhaitent être de ceux dont la voix porte et compte. La quête d'un statut social et économique présent dans certains des discours que nous recueillis confirment les écrits d'auteurs tels que (Dia, 2007; Ba & Ndiaye, 2008). Ceux-ci soutiennent que les différentes contributions des migrants sénégalais poursuivent des objectifs dont le but ultime est de pouvoir accéder à une notoriété que la plupart des locaux ne possèdent pas. Cette notoriété permet de faire valoir son point de vue, donc d'influencer certaines décisions familiales, voire communautaires. L'influence sur la société d'origine est un objectif avoué par nos militants. Ainsi, l'un de nos participants d'affirmer : « j'étais jeune, et surtout sans argent. Personne ne m'écoutait. Aujourd'hui, les choses ont changé. Je fais un peu d'argent et je suis convaincu que mon soutien financier

à ma famille milite en faveur de ces mêmes idées qui étaient autrefois rejetées. » (3e participant).

Cette relation de pouvoir cadre, ou du moins semble être applicable à la théorie de la dépendance. Nous savons que cette théorie induit deux pôles aux intérêts divergents dont la dynamique de fonctionnement oppose un dominé et un dominant. Au sein de cette théorie, le sous-développement est expliqué par les inégalités dans la distribution des richesses, et dans le partage du pouvoir politique à l'échelle mondiale. Les puissances économiques, les pays développés mais aussi les élites nationales des pays de la périphérie y sont représentées comme étant le centre, tandis que les pays du Sud et leurs populations pauvres constituent la périphérie. Notre analyse fait des élites religieuses et des élites politiques sénégalaises le centre, tandis que les minorités sexuelles, les enfants talibés et les femmes incarnent une périphérie souvent discriminée. Les membres de la diaspora que nous avons interviewés par leur militantisme semblent vouloir dire à cette périphérie de ne plus être à la remorque de ceux qui dictent les règles du vivre ensemble. Ils souhaitent faire entendre leur voix et celle des personnes qui subissent les décisions du centre. Cette volonté de rééquilibrer les rapports sociaux correspond à celle contenue dans la pensée des auteurs comme Cardoso (1969), Gunder Frank (1975) et Amin (1979, 1983).

5.4. Le militantisme religieux

Le militantisme religieux se démarque des autres types de militantisme. Son caractère confessionnel fait appel à des considérations qui sont de l'ordre du spirituel. Les croyances liées à la religion y occupent une place prépondérante. Du point de vue de sa nature, ce militantisme est articulé dans une dynamique où les militants qui y adhèrent acceptent un statut de subordonnés. Dans le cas de la diaspora sénégalaise, la majorité des militants seront des talibés (disciplines). Ces militants talibés se subordonnent de façon volontaire à un chef religieux et prêtent allégeance à une confrérie. C'est un militantisme qui a pour fondement la foi. La place du divin donne à ce type de militantisme une logique qui est double. Premièrement, les militants s'y engagent pour des considérations spirituelles. C'est la quête et la promesse du paradis qui les motivent. Vivre une vie pieuse est pour tout pratiquant un gage du paradis. Dans cette quête, les membres de la diaspora sénégalaise seront portés à suivre les conseils et les enseignements de leurs confréries religieuses. Le militantisme religieux représente un outil essentiel dans la construction de leur identité religieuse :

« pour moi, la présence de ma famille religieuse au Canada est importante. Nos réunions et nos différentes activités nous permettent de nous rappeler d'où nous venons et qui nous sommes. Nous croyons à nos valeurs c'est la raison pour laquelle, nous souhaitons les faire connaître. Nous avons des activités qui commencent à nous faire connaître. On travaille dur pour que la population sente notre présence. Chacun fait sa part et ça marche. » (3e participant).

Cette volonté de promouvoir son organisation religieuse est pour l'un de nos participants, un moyen de concilier les exigences de la foi avec celles des valeurs occidentales :

« chacun est maître de sa vie, mais chacun d'entre nous a un créateur à qui il devra rendre des comptes. La chose la plus importante pour moi, c'est de faire en sorte que nos frères qui arrivent ici restent dans la voie de l'islam. Il y a trop de tentations et mon rôle en tant qu'aîné est de conseiller nos jeunes parce que beaucoup se perdent quand ils arrivent ici. Je fais tout pour qu'ils restent dans la bonne voie et les valeurs du mouridisme. » (2e participant).

Deuxièmement, le militantisme religieux admet une logique qui, elle, est plus concrète. La recherche de biens matériels et la réussite sociale sont des objectifs qui sont également contenus dans le militantisme religieux. Dans la réalité de la diaspora sénégalaise, c'est la Baraka qui est recherchée : « les *Cheikhs-s* mourides servent d'intermédiaires entre les hommes et Dieu via le prophète Muhammad. Entre les *Cheikh-s* et leurs taalibé-s, l'intercession se manifeste notamment par des miracles et des vœux exaucés, grâce à un véhicule intermédiaire : la baraka ... » (Bava, 2003, p. 18).

D'un point de vue hiérarchique, l'homme religieux domine le laïque. Ce dernier reconnaît au premier une connaissance des choses spirituelles et des choses mystiques. Il sera ainsi enclin à lui offrir de son temps, de son argent et de sa dévotion. Et ce, dans l'optique d'être un bon musulman, mais également dans l'espoir d'être un réceptacle à la Baraka. La structure organisationnelle de ce type de militantisme est rigide et laisse peu de place au débat. Ce facteur semble être un élément attractif pour certains de nos participants. Pour eux, il est plus facile de militer dans une organisation confessionnelle. En effet, les militants voient dans les organisations religieuses moins de conflits et d'égo que dans les

organisations politiques ou sociales dans lesquelles ils sont impliqués. Sur la facilité d'y militer, l'un des participants affirme :

« ce qui est bien dans le fait de s'engager spirituellement c'est que tu sais à quoi t'attendre. Il n'y a pas de discussion, il n'y a pas de « *game* ». Tu as les chefs spirituels qui ont le savoir. Ils te disent quoi faire et quoi ne pas faire. Tu le fais sans discuter. C'est une question de foi et de bénédictions. » (4e participant).

Chez certains de nos participants, le militantisme religieux est indissociable avec la ville sénégalaise de Touba. Pour la confrérie musulmane mouride, Touba constitue une ville sainte. Cette ville constitue l'objet ultime du militantisme religieux. Les participants qui appartiennent à cette confrérie soutiennent qu'il est de leur responsabilité de contribuer financièrement à l'essor de Touba :

« notre religion nous demande d'être des personnes charitables; je le suis à travers mon humble participation dans la construction de Touba. Cette ville c'est notre Mecque à nous. Je fais tout ce que je peux pour que mes visites au pays coïncident avec le grand *Magal*. C'est notre rendez-vous annuel pour célébrer le départ en exil de Cheikh Amadou Bamba. On y reçoit beaucoup de bénédictions. » (3e participant).

L'engagement envers Touba est également présent chez un autre de nos participants. Il croit dans le rôle de la diaspora sénégalaise dans l'affirmation des valeurs religieuses au Sénégal. Au-delà de l'aspect pécuniaire qui sert à l'essor des villes comme Touba, il pense que la dévotion de la diaspora envers les confréries permet à ces derniers d'accroître leur influence sociale et politique au sein de la société sénégalaise :

« plus tu participes à la vie de ta confrérie plus tu réussis. Mais c'est une question de solidarité. Tu permets d'aider d'autres personnes à prospérer. Si les mourides sont forts, ils vont continuer d'être respectés. Nos chefs savent bien comment mettre de l'avant nos principes. Ils savent se faire écouter par la population et par la classe politique. Les politiciens sont aussi membres des confréries. Ils ne peuvent pas faire tout ce qu'ils veulent. Il y a des règles religieuses qu'il faut respecter. C'est toute la société qui en bénéficie. » (2e participant).

L'influence des confréries est également abordée par l'une de nos participantes. Pour cette dernière, la classe dirigeante s'efforce d'obtenir l'aval des autorités religieuses. Elle croit que la religion n'est jamais très loin de la politique. La séparation entre le religieux et le politique ne serait pas établie :

« le Sénégal est complexe, très complexe. Les gens qui ont le pouvoir de faire changer les choses sont eux-mêmes beaucoup freinés dans leurs actions. Tu ne peux pas diriger ce pays-là en ignorant certaines choses. Les politiciens le savent. Une des choses qu'ils font est de ne pas se mettre les confréries religieuses à dos. Ce pays-là est censé être laïc. Mais aucun dirigeant ne voudra le diriger comme tel. Tu peux être un piètre politicien, mais fais attention d'être un bon musulman ou du moins d'être proche avec leurs chefs spirituels. » (5e participante).

La cinquième participante invite les Sénégalais à être de bons musulmans. Cet appel constitue le pont idéal pour faire part d'une observation. En effet, le militantisme religieux de la diaspora sénégalaise nous est apparu comme étant celui qui avait préséance sur les autres formes de militantisme. La majorité de nos participants donnent de leur temps, de leur personne et de leur argent pour le développement de leur religion au Canada. Mais

leurs actions sont aussi orientées vers la construction de Touba; le lieu saint de la confrérie mouride. Cependant, nous avons pu constater que la foi n'était pas le seul élément qui justifiait le militantisme religieux. En effet, nos observations ont permis de donner raisons à des auteurs tels Diagne (1984), Hesselning (1985) et Bava (2003). Ceux-ci soulignent, que le militantisme religieux intègre une dimension économique. Le travail et l'aspect financier qui en découlent serait l'un des principes même du militantisme religieux. Le lien monétaire qui lie le migrant à sa confrérie religieuse a été signifié par l'un des participants. L'idée de baraka avancée par Bava (2003), a été préalablement confirmée par le deuxième participant qui affirmait que la réussite était fonction de l'investissement accordé aux choses religieuses.

La présence de la religion et de la foi sur les autres aspects de la vie est une constante observée dans la vie de la majorité de nos participants et donc par ricochet sur leur militantisme. Le militantisme religieux est celui qui prend le pas sur les autres types de militantisme. Ici, il convient de préciser que malgré l'importance de la religion, certaines des causes défendues par nos participants peuvent entrer en contradiction avec les exigences de leur foi. Mais face à ce décalage, certains ont argué du modernisme et d'une lecture plus actuelle de leur religion. À ces justificatifs, ils ajoutent aussi les enseignements positifs tirés de leur société d'accueil. Cette précision étant faite, il demeure que pour la plupart de nos participants, la religion constitue le baromètre et le balancier qui permet d'établir ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Autrement dit, la religion façonne et juge les normes. De ce fait, certains de nos interviewés sont limités dans leur militantisme. Les balises qu'ils s'imposent, vont au-delà des considérations religieuses. Car au-delà des exigences de la foi, être un bon musulman, c'est aussi être en adéquation avec les attentes

morales de leur communauté et de leur famille. Cette situation a pour conséquence de réduire le champ d'action du militantisme de la diaspora sénégalaise.

Le militantisme religieux de la diaspora sénégalaise renforce la présence des confréries religieuses. Ces dernières, comme nous l'avons déjà signifié sont réfractaires à l'émergence de certaines institutions (règles, lois). Leur présence et leurs actions cadrent avec les travaux de North (1990; 1994; 1995; 2005), dont nous avons fait mention au chapitre 2. En effet, les changements au sein des institutions familiales, politiques, religieuses et sociales font face à la dépendance au sentier suggérée par North (1990).

Le corolaire qui en découle est que certains militants s'autocensurent et participent pour certains à la consolidation d'institutions qui défavorisent une frange de la population sénégalaise. Cette réalité limite les « capacités », donc les libertés et les droits qui ont été posés par Sen (1999,2002, 2005, 2013) comme étant des préalables au développement.

Les pôles de décisions et de pouvoirs au sein de la société sénégalaise ne sont pas équilibrés. En effet, le pouvoir des religieux semble prégnant dans les organisations sociopolitiques et familiales sénégalaises. Et ce autant sur le territoire national, que dans les réalités diasporiques. Ce pouvoir religieux, contribue au maintien de règles et de normes conservatrices. Une telle situation se comprend lorsqu'on se rapporte à une des réalités sociodémographiques du Sénégal à savoir : le nombre de musulmans qui excède 94 % de sa population. C'est en cela que l'incursion faite dans la vie sociale du Québec des années d'avant la Révolution tranquille prend son sens. Le parallèle entre le Québec de cette époque et le Sénégal d'aujourd'hui est que ces deux sociétés ont en commun une présence religieuse forte. Les valeurs défendues par ces organisations religieuses façonnent les normes, les valeurs sociétales donc les institutions sur lesquelles la société s'appuie.

5.5. La Glocalisation en réseaux : socle commun des différentes formes de militantisme de la diaspora sénégalaise.

La Glocalisation dans le militantisme de la diaspora sénégalaise se matérialise et se consolide au travers des différents réseaux présents en diaspora et au Sénégal. Mais avant d'aborder cette observation, il faut réaffirmer que les membres de la diaspora sénégalaise sont profondément attachés à leur pays d'origine. Cet attachement se présente sous plusieurs formes. De celles-ci, nous pouvons mentionner la manière dont nos participants se perçoivent et conçoivent leur double citoyenneté. Nos participants se définissent en premier lieu comme étant des Sénégalais. À partir, de cette certitude, le reste de leur identité est plutôt variable et interchangeable. Ils sont tantôt des Canadiens, tantôt des Québécois. Ils se définissent également comme étant des citoyens du monde, des universalistes, etc. Mais le tout, après avoir marqué leur appartenance au Sénégal. Par conséquent, la majorité des personnes interrogées maintiennent les référents du pays d'origine. Les us et coutumes sénégalais demeurent la matrice qui dicte leurs comportements. Et ce, à l'intérieur même de la société d'accueil où cette diaspora forme une sorte de micro société au sein de l'ensemble canadien. Cette situation correspond à la notion de « reterritorialisation » avancée par Capone (2004).

Cette « reterritorialisation » fait que le Sénégal n'est pas le seul espace national qui influence et qui subit des influences de la migration internationale. Le pays d'accueil, le Canada, s'inscrit dans la même dynamique. Par ses institutions (lois, règles, us et coutumes), le pays d'accueil agit sur ses nouveaux citoyens. À l'inverse, il sera affecté par certaines actions de la diaspora sénégalaise. Cette relation cadre avec la notion d'influences réciproques développée par Fargues (2010), qui affirme : « la question n'est plus tant de

savoir si l'identité de la société d'accueil est altérée, que de savoir si, et à quel point, la société d'origine est exposée par ces migrants et par les liens transnationaux qu'ils établissent, aux valeurs qui fondent l'identité dans les sociétés d'accueil, en l'occurrence en Occident. » (Fargues, 2010, p.13).

La relation au pays d'origine, se confirme également dans les différentes interventions que la diaspora effectue au Sénégal. Qu'il s'agisse de transferts financiers ou de militantisme, les résultats obtenus confirment la pensée de certains auteurs tels que : Sheffer (1986), Assogba, (2001), Bava (2003), Meyer (2003) Dorais (2004) et Capone (2004), qui suggèrent que les diasporas gardent des liens avec leurs pays d'origine.

Bien que les relations entre les migrants et leur pays d'origine fonctionnent sans intermédiaire, les réseaux constituent pour les membres de la diaspora, des canaux qui permettent de maintenir des liens avec le Sénégal. En effet, nous avons pu constater que les différents types de militantisme que nous avons étudiés s'appuient sur des organisations présentes au Canada et au Sénégal. Les personnes et les structures présentes au sein de ces organisations incarnent l'idée de réseaux abordée par Bourdieu (1980), Ba (1995) et Lacroix (2013). Appartenir à ces organisations politiques, sociales, culturelles ou religieuses, donc à ces réseaux, a permis aux personnes interrogées d'avoir accès et de jouir d'un capital social tel qu'entendu par Bourdieu (1980). Pour la plupart des personnes interviewées dans le cadre de cette recherche, les réseaux ont constitué des facilitateurs dans leur projet de migration, confirmant du coup l'idée de réduction de coût suggérée par Bava (2003) et Grillo et Riccio (2004). Ces réseaux peuvent être le prolongement d'organisations du pays d'origine ou des mouvements créés en diaspora. Mais au-delà de ce qui peut les distinguer, ils ont en commun de s'adapter à la société d'accueil, d'incarner

et de défendre des valeurs. Lors de nos entrevues, nous avons constaté que les membres de la diaspora sénégalaise et les différentes organisations qui la composent, ne « contestent » pas, du moins frontalement, les normes de leur pays d'accueil. Ils s'emploient plutôt, à vivre certaines de leurs spécificités en privé ou en s'adaptant aux règles canadiennes. Cette adaptation est facilitée par les conseils et les marches à suivre suggérées ou dictées au sein de leurs différents réseaux.

Les membres appartenant à ces réseaux adhèrent à leurs valeurs. Le cas échéant, ils sont invités à s'y soumettre. Qu'ils soient conservateurs, progressistes ou attachés à des valeurs dites libérales, la majorité de nos participants catégorise les valeurs auxquelles ils sont attachés. Qu'elles soient en diaspora ou pas, les communautés sénégalaises sont fortement attachées à leur culture, et à leur religion en particulier. Cet épanchement vers des normes sociales héritées, notamment de la religion, donne raison à Pacere (2004), qui dit de la culture, qu'elle constitue « le lait maternel du peuple [...] la culture est le plus grand fétiche pour un peuple » (2004 : p.117). Parler de fétiche ou de fétichisme, c'est admettre un certain degré d'irrationnel. Nous avons pu constater que lorsqu'il s'agissait de confronter des valeurs progressistes à des dogmes religieux, la modernité et la science n'avaient plus le droit de citer. Cette propension à souhaiter le statuquo sur certains enjeux sociétaux cadre bien avec l'idée de dépendance au sentier que nous avons préalablement relevée chez North (1990). Quiconque a vécu en Afrique sait les charges symboliques et spirituelles autour de la notion de fétiche. En effet, le fétiche prend place dans le rayon du sacré. Il refuse de se faire toucher par le non initié. Ainsi, la culture se veut résistante à toute influence extérieure.

Les réseaux, comme nous l'avons constaté renforcent et promeuvent des valeurs. Ils sont également des espaces de socialisation, donc des lieux où les uns et les autres s'exposent aux jugements de leurs pairs. Cette mise à nu peut influencer les comportements des membres et leur manière de militer. Aussi, nous savons que dans toute entreprise existent des éléments de blocage et des éléments facilitateurs. Ces deux réalités accélèrent ou freinent l'atteinte des objectifs que se fixent les personnes ou les organisations. Le militantisme de nos participants n'échappe pas à cette logique. Nos entrevues ont permis de dégager des éléments qui entravent et des facteurs qui facilitent le militantisme. Dans un premier temps, nous exposerons les principales contraintes identifiées. Ensuite, nous présenterons les leviers du militantisme abordés dans les entrevues.

5.6. Les contraintes du militantisme

Le caractère non économique du militantisme de la diaspora sénégalaise est vu par certains de nos participants comme étant un des freins importants à leur engagement. Pour l'un de nos participants, le fait que les interventions militantes ne soient pas accompagnées par des compensations monétaires rendent le militantisme moins efficace. La situation économique de la majorité des Sénégalais à qui les idées militantes s'adressent est précaire. De ce fait, il estime que la réceptivité peut être moindre :

« il est difficile de dire à des personnes qui vivent dans une situation précaire d'abandonner des pratiques qui dans certains cas, leur permettent de faire un peu d'argent. Ces gens-là ont leurs habitudes qui sont profondément ancrées. On leur demande de tout laisser tomber. Mais on leur donne quoi en retour? Des belles

paroles? La promesse d'un futur plus joyeux? Je comprends que certaines personnes soient plus intéressées aux migrants qui envoient de l'argent. L'argent est plus concret ça règle les problèmes du quotidien. Tout ça, sans jamais juger du comportement des gens. » (4ème participant).

Les considérations économiques comme frein au militantisme, sont également abordées par un autre participant. Pour ce dernier, il y a lieu de croire que le militantisme religieux de beaucoup de ses compatriotes est motivé par l'argent. Du comportement des mourides, il émet l'idée que les causes sociales soient délaissées au profit de la quête de cette *barraka* (la chance de l'argent). Le marabout étant le religieux par lequel cette chance s'acquiert, la population sénégalaise serait prête à lui vouer une obéissance aveugle:

« les droits des femmes, l'excision et ces choses-là ne les intéressent pas. Tout ce qui n'est pas business et l'argent ne les intéresse pas. Eux, c'est le travail et l'argent. Le reste compte peu. Le travail fait partie de leur religion le marabout donne des ordres ils exécutent. Et c'est dommage car ils (les marabouts et les religieux) ont une force de décision et un pouvoir pour faire pencher la balance et faire évoluer les choses (2e participant).

L'une des contraintes se trouve dans les possibles amalgames. En effet, plusieurs de nos participants se sont inquiétés de se faire ostraciser par leur entourage. Ils soutiennent que s'impliquer dans certaines causes ou soutenir certains groupes de personnes peut laisser sous-entendre qu'on partage certaines de leurs caractéristiques. L'une des participantes de dire :

« mon premier baptême dans le militantisme politique a été assez brutal. Je n'étais pas préparé à ça. Être parmi les jeunes qui appuyaient Bertrand Delanoë était normal pour moi. Je suis de gauche; je ne voyais pas de problème. J'avais tort. La suspicion et les interrogations ont commencé. On m'a demandé si j'étais gay. Tu vois un peu le truc tu soutiens un candidat homosexuel et tu le deviens par association. Nous étions en France alors imagine la même situation au Sénégal. »
(1ere participante).

Certains codes familiaux sont présentés comme étant des contraintes au militantisme. La présence d'une hiérarchie familiale formelle en serait une. Au sein des familles sénégalaises, cette hiérarchie serait parfois utilisée comme outil de bâillon. Elle permettrait de taire les dissidences :

« L'Afrique connaît un grand dictateur qui s'appelle le droit d'ainesse. Lorsqu'il parle tu dois écouter. Cette situation rend les choses très compliquées et difficiles à changer. Les aînés ont une vision traditionnelle des choses. Si tu essaies de répliquer ou de contester, on te taxera d'être impoli, d'être un voyou. » (4ème participant).

Le manque de « professionnalisme » est également présenté comme un frein au militantisme. L'une de nos participantes croit que le militantisme de la diaspora sénégalaise gagnerait à se professionnaliser. Pour elle, il faut penser le militantisme en termes de métier. Elle croit dans la mise en place d'organisations qui soient calquées sur les modèles des Organisations non gouvernementales (ONG). De son avis, la présence de professionnels compétents et indépendants permettrait de mieux structurer les luttes militantes, mais aussi de palier à deux grands handicaps :

«il faut mieux s'organiser. On demande à des communautés et aux gens de mettre en cause leurs schèmes de pensées. Il faut susciter la confiance. C'est l'un de nos handicaps : la crédibilité. Il faut être crédible. Oxfam, les Greenpeace de ce monde sont écoutés. Ils savent de quoi ils parlent. Ils ont des moyens financiers pour ne pas se faire récupérer par le premier venu qui offre du financement. Je crois que c'est l'un des plus gros problèmes du militantisme. » (5ème participante).

La récupération des associations militantes serait également un élément qui porterait ombrage au militantisme. Des pratiques népotiques viendraient en particulier travestir le message et l'action de certaines associations :

« quand tu vois que les têtes dirigeantes de l'association politique dans laquelle tu milites ont des parents bien placés dans le gouvernement, tu es en droit de te demander si les critiques sont permises [...] Et quand critiques il y a, elles sont sincèrement biaisées. J'ai beaucoup milité pour savoir que les politiques gouvernementales que nous avons dénoncées en tant que parti d'opposition, nous les pratiquons aujourd'hui en tant que parti au pouvoir. » (3e participant).

5.7. Les leviers du militantisme

L'intégration des médias sociaux dans le militantisme est importante pour nos participants. Certains présentent les médias sociaux comme étant des accélérateurs dans la mise en œuvre de leurs objectifs. Pour les membres de la diaspora sénégalaise vivant au Canada, les médias sociaux permettent d'être plus efficace :

« avec internet et les réseaux sociaux comme Facebook, nous arrivons à diffuser nos messages et à planifier nos actions. On arrive à rejoindre plus de monde et à impliquer beaucoup plus de gens de partout. C'est rapide et ça ne demande pas de dépense particulière [...] On ne se soucie plus de la distance et des exigences logistiques. Mais je crois que le plus important avec les réseaux sociaux, c'est le fait qu'ils ouvrent le débat. Tout le monde peut s'exprimer sans gêne. C'est aussi difficile de censurer ou d'interdire les manifestations.» (1ère participante).

Les conditions de vie réelles ou perçues des migrants sont des éléments que certains des participants identifient comme étant des facilitateurs. Ils soutiennent que les investissements et les transferts financiers des migrants au sein de leur communauté et de leur famille permettent de mieux faire accepter leurs idées :

« les Sénégalais ont une vision assez romantique des migrants qui vivent en Occident. Les investissements et les transferts d'argent font croire au gens que nous sommes tous riches. Tu sais bien que ce n'est pas le cas. Mais c'est un préjugé qui nous aide. On nous respecte un peu plus que les locaux. » (4ème participant).

La solidarité dans l'action militante est perçue comme étant un levier du militantisme. Certains de nos participants croient que le militantisme et les mouvements sociaux présents au Sénégal intègrent une solidarité qui leur est naturelle. Il existerait une forme de collaboration mécanique qui se déclenche lors de grands enjeux sociétaux :

« les gens peuvent avoir des causes différentes, mais la lutte pour une société plus démocratique et plus égalitaire est partagée. Les mouvements sociaux au Sénégal parviennent à parler d'une seule voix. Les partenariats se forment entre eux et la diaspora sénégalaise. Tout ça permet de mettre une pression plus grande sur les dirigeants » (3ème participant).

L'un des leviers les plus identifiés par certains de nos participants se trouve dans les actions du passé. Ils s'appuient sur les résultats du militantisme et des actions de leurs aînés et des générations précédentes pour faire avancer leurs causes :

« plus jeune l'éducation des enfants, surtout celles des jeunes filles n'était pas une priorité dans ma communauté. Mais aujourd'hui, les choses ont changé. Les associations en diaspora ont aidé à construire une école. Ils ont sensibilisé et depuis les choses vont mieux. Nous continuons de travailler pour que les populations locales comprennent le rôle social et économique de l'école. Il faut du temps et quelques succès pour faire avancer certaines causes. » (2ème participant)

Cette volonté de s'appuyer sur les acquis du passé est également abordée par une de nos participantes. Elle prend en exemple l'expérience scolaire des filles de sa famille. Elle affirme :

« dans ma famille l'analphabétisme des filles n'est plus un problème. Cette réalité est beaucoup due aux actions de mes frères les plus vieux. Depuis l'Europe, ils ont su convaincre et ont financé mes études et celles de mes sœurs. Nous avons relativement bien réussi nos vies. Financièrement, nous arrivons à soutenir la famille. Aujourd'hui, personne ne remet en question l'éducation des filles dans ma famille. Avec le temps, même les personnes les plus traditionnalistes ont compris les bienfaits de l'éducation. » (5ème participante).

Au terme de nos différentes entrevues et conversations, nous avons voulu savoir comment nos interlocuteurs envisageaient le rôle de la diaspora, donc par ricochet le leur dans le développement du Sénégal. À la fin de chaque entrevue, nous avons posé la question suivante : Croyez-vous que le militantisme des diasporas sénégalaises contribue au développement du Sénégal? Les réponses obtenues de nos personnes interrogées vont toutes dans le même sens. Bien que les enjeux abordés soient différents, nous avons pu constater un certain degré d'optimisme et une nécessité à continuer de se battre pour des causes. Ce discours reste aussi présent à l'intérieur de causes plus marginale ou plus sensible comme l'excision, les rapports de genre, etc. Sur le rôle financier de la diaspora sénégalaise, une participante de dire :

« pour enseigner, pour construire les ponts, pour soigner, pour bâtir une économie, pour penser ce que doit être une société, il faut des gens instruits. La diaspora en envoyant de l'argent qui sert à scolariser la jeunesse contribue à tout cela. Alors, je suis convaincue à 100 % que la diaspora joue un rôle important dans la construction du Sénégal. » (5ème participante).

Le second participant a abondé dans ce sens. Pour lui, le rôle de la diaspora sénégalaise dans son pays d'accueil devrait mieux être capté par le gouvernement. Les autorités sénégalaises devraient selon ce participant, avoir le même empressement à accueillir les idées véhiculées par la diaspora militante, que celui qu'ils ont à encourager les transferts financiers des migrants :

« la question n'est plus de savoir si la diaspora sénégalaise est un acteur de développement. Je crois que tout le monde s'entend sur le fait que les Sénégalais de l'extérieur constituent une force positive pour le Sénégal. Je crois que la vraie question est de savoir quel genre de développement nous souhaitons pour notre pays. Cette question doit être une priorité pour notre gouvernement. Il doit mieux intégrer la diaspora dans les objectifs de société qu'il se fixe. À mon avis, il ne suffit pas de lever des immeubles et de construire à tout-va pour parler de développement. C'est vraiment plus que ça. La diaspora a de bonnes idées qu'il faut accepter d'entendre. » (4ème participant).

Pour une de nos participantes, le rôle que la diaspora sénégalaise joue dans le développement de son pays d'origine commence à mieux être pensé :

« les Sénégalais de l'extérieur sont dans une nouvelle approche dans leurs rapports au Sénégal. Aujourd'hui, nombreux sont les tables rondes, les conférences et les colloques auxquels un bon nombre de professionnels, d'universitaires, d'étudiants sénégalais et d'organisations présents en Occident participent. Ils débattent des enjeux qui touchent la société sénégalaise. Ça montre bien qu'il y a quelque chose qui se passe. » (1^{ere} participante).

Pour l'un de nos participants les réponses obtenues de la part de la communauté internationale lors des manifestations visant à empêcher les « combines » politiques de l'ex président Wade sont à eux seules une preuve que le militantisme de la diaspora a des effets structurants sur la vie sénégalaise :

« si on n'avait pas fait tout ce tapage. Si on n'avait pas fait en sorte que les grands de ce monde demande à Gorgui [« le vieux » en Wolof, surnom donné au président Wade]) de ne pas s'accrocher au pouvoir, je suis certain qu'il allait nous plonger dans un feuilleton à l'ivoirienne [une crise post-électorale]. Il allait entacher l'alternance politique au Sénégal. La diaspora a aidé à sauver la démocratie sénégalaise. » (3^e participant).

Les observations de nos participants cadrent bien avec ce que nous avons pu observer au cours de cette recherche. Différents éléments de ce chapitre tendent à confirmer que certains comportements, donc certains militantismes sont mieux acceptés par les populations sénégalaises. Et ce, souvent au détriment d'autres causes. Ce déséquilibre résulte de la culture et des traditions sénégalaises. Même en diaspora, ces réalités nationales sont généralement acceptées et se traduisent dans les différents rapports que les migrants sénégalais entretiennent avec leur pays d'origine mais également avec le Canada.

CONCLUSION

Nous avons entrepris cette recherche dans une perspective qui reconnaissait à la diaspora sénégalaise, une contribution qui allait au-delà des envois financiers qu'elle effectue vers son pays d'origine. Nous avons admis que cette diaspora avait des liens non économiques avec le Sénégal. Forts des apprentissages tirés de nos entrevues, nous pouvons répondre à notre question spécifique de recherche et aux hypothèses émises. Pour rappel, la question de recherche principale s'établit comme suit : « Comment analyser le militantisme de la diaspora sénégalaise au Canada comme contribution au développement du Sénégal ? ».

Avant de répondre à notre question de recherche principale, il convient de l'inscrire dans notre compréhension du développement : à savoir que celui-ci n'est pas qu'économique. Au rappel, nous avons considéré que le développement concernait d'autres sphères dont le culturel et le social. Nous avons opté de définir ce concept en nous appuyant sur Perroux (1966), qui l'envisage comme : « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel et global. » (p.24). Ainsi, nous avons fait dialoguer la théorie institutionnelle de Douglass North (1990; 1994; 1995; 2005) avec l'idée de développement défendue par Amartya Sen (1999; 2000; 2003; 2005). Ainsi, nous estimons que la contribution de la diaspora sénégalaise au Canada joue un rôle ambigu dans le développement de son pays d'origine. Comme constaté au chapitre 5, cette diaspora participe au renforcement des institutions religieuses du Sénégal. Ces organisations à leur tour usent de leurs influences sur les populations et les gouvernements. Elles ralentissent l'émergence d'une société progressiste. Dès lors, les libertés et les capacités de certaines populations sont déniées. Comme Occidentaux, nous pouvons au nom des valeurs qui sont les nôtres et en accord

avec les libertés proposées par Sen (1999; 2000; 2003; 2005), soutenir que la diaspora sénégalaise vivant au Canada contribue peu au développement de son pays d'origine. Car son militantisme religieux transcende ses autres types de militantisme. Cette diaspora se révèle être un calque de sa société d'origine. Elle fonde ses normes dans des valeurs religieuses assez conservatrices. Elle semble imperméable à certaines valeurs contenues dans les idées d'Amartya Sen et de Douglass North. Cette caractéristique de la diaspora sénégalaise contribue à maintenir des institutions inadéquates dans le sens où les règles, les us et coutumes en vigueur encouragent le statu quo et briment parfois les droits des populations à laquelle appartiennent les minorités sexuelles, les femmes et les enfants. Ces institutions limitent les choix de vies que peuvent se permettre ces derniers.

En ce qui concerne nos hypothèses, les éléments obtenus au cours de notre recherche permettent de les valider. La première de ces hypothèses anticipait que le militantisme de la diaspora ne serait pas homogène. En effet, notre recherche n'a pas été celle de l'étude d'un militantisme, mais plutôt l'analyse de plusieurs militantismes au sein de la diaspora sénégalaise. C'est ainsi que nous avons pu dresser une typologie qui a mis en lumière un militantisme socioculturel, politique et religieux. De cette pluralité, un fil conducteur a su émerger. D'où la confirmation de notre seconde hypothèse qui suggérait un lien entre le militantisme et les valeurs du pays d'origine. En effet, l'identification aux us du pays comme baromètre dans l'action de militer, nous a permis de dégager des rapports de forces qui ont été favorables au militantisme religieux. Ce dernier étant celui qui retarde les changements dans les autres sphères de la vie sénégalaise.

Nous pouvons alors inscrire la confirmation de nos hypothèses dans la pensée de Guy Rocher (1973), qui à propos des mutations vécues par le Québec disait :

« on sait en effet qu'une société ne change pas en même temps dans toutes ses parties. Elle évolue, non pas comme une totalité, mais d'une manière brisée, par pièces détachées. Certains secteurs changent plus que d'autres; des professions, des régions, des groupes d'âge sont plus réceptifs aux innovations que d'autres; des strates sociales et des classes sont plus prêtes que d'autres à accepter le changement ou à y participer. » (Rocher, 1973, p.10).

Pour finir, nous devons inclure à notre conclusion la notion de culture. Les cultures diffèrent et bien souvent lorsqu'une culture est autre que la nôtre, nous sommes portés à la déprécier. Il s'agira de faire fi des valeurs occidentales que nous défendons. Comme nous le savons, les cultures ne sont ni figées, ni statiques. Elles évoluent. Aussi, nous restons profondément attachés à l'idée de Milot (2002), qui soutient que : « la démocratie a imposé et continue d'imposer aux religions une profonde transformation. Par l'avancée des droits de l'homme et du pluralisme socioculturel ».

Le Sénégal semble emprunter la voie de la démocratie. Plus ce pays évoluera dans cette voie, plus il sera enclin à des mutations sociales plus importantes. Ces transformations seront le fait des populations locales, mais elles seront également inspirées par la diaspora sénégalaise, qui un jour, peut-être, sera en « rupture » avec certaines « exigences » de sa religion. Aujourd'hui, la diaspora sénégalaise amorce un virage qui redéfinit ses relations avec son pays d'origine. Ce virage est certes timide, mais il lui permet de mettre en place des actions non économiques qui sont structurantes pour l'ensemble de son pays d'origine. Ces interventions touchent le monde des idées et s'intéressent aux règles qui fondent le

vivre ensemble. Cette diaspora aspire à jouer un rôle dans son pays d'origine. Elle se donne le droit de citer en affirmant une citoyenneté qui même à distance, est présente dans le quotidien de sa terre d'origine.

BIBLIOGRAPHIE

Aktouf, O. (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations*. Québec. Presses de l'Université du Québec.

Amin, S; Mbaya, K. (2000). *Marabouts ou marchands du développement en Afrique?* Paris. L'Harmattan.

Ammassari, S. (2004). « Gestion des migrants et politiques de développement : Optimiser les bénéfices de la migration internationale en Afrique de l'Ouest. ». *Cahier de migrations internationales*, 74 F, Bureau International du Travail, Genève.

Assogba, Y. (2002). « Diaspora, mondialisation et développement de l'Afrique ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 15, no.1, p. 98-11.

Assogba, Y. (2002). *Et si les Africains de la diaspora étaient des acteurs du développement de l'Afrique ?*. Université du Québec en Outaouais.

Ba, C., & Ndiaye, A. (2008). « L'émigration clandestine sénégalaise. ». *Revue Asylon(s)*, N°3, mars 2008, Migrations et Sénégal.

Ba, H. (2005). *Les statistiques des travailleurs migrants en Afrique de l'Ouest*. Dakar. Bureau Internationale du Travail.

Ba, H. (2006). « Législations relatives aux travailleurs migrants en Afrique de l'Ouest » *Cahier de migrations internationales*. Genève. Bureau International du Travail.

Bartel, A. (1979). « The Migration Decision: What Role Does Job Mobility Play? ». *American Economic Review*, 69, p. 775-786.

Bava, S. (2003). « De la « baraka aux affaires » : ethos économique-religieux et transnationalité chez les migrants sénégalais mourides ». *Revue européenne des migrations internationales*, 19 (2), p. 69-84.

Bordes-Benayoun, C. (2012). « La diaspora ou l'éthnique en mouvement », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 28, no 1, p. 13-31.

Bordes-Benayoun, C.; Schnapper; Schnapper, D. (2006). *Diasporas et Nations*. Paris. Odile Jacob.

Bourdieu, P. (1980). « Le capital social. Notes provisoires ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 3, p. 2-3.

Bruneau, M. (2004). *Diasporas et espaces transnationaux*. Paris : Anthropos.

Capone, S. (2004). « A propos des notions de globalisation et de transnationalisation ». *Civilisations*, p. 9-22.

Dembélé, M. (2001). « Le financement du développement et ses alternatives : le rôle des mouvements sociaux et politiques. ». *Alternatives Sud*, no 3, p. 229-251.

Dieng, S. A. (2008). « Déterminants, caractéristiques et enjeux de la migration sénégalaise ». *Revue Asylon (s)*, (3).

Diome, F. (2010). *Celles qui attendent*. Paris. Flammarion.

Diop, M. C. (2002). *La société sénégalaise entre le local et le global*. Editions Karthala.

Diop, M. C. (2008). *Le Sénégal des migrations : Mobilités, identités et sociétés*. Editions Karthala.

Diop, M. C. (2013). *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade : le Sopi à l'épreuve du pouvoir*. Editions Karthala.

Diouf, M. (1992). « La crise de l'ajustement ». *Politique africaine*, vol. 45, no 3, p. 62-85.

Doeringer P.; Piore M. (1985). *Internal Labor Market and Manpower Analysis*. ME Sharp.

Dorais, L. J. (2004). « À propos de migrations transnationales : l'exemple de Canadiens d'origine vietnamienne ». *Revue européenne des migrations internationales*, 20 (3), 49-73.

Dufoix, S. (2003). *Les Diasporas*. Paris : Presses Universitaires de France.

Dufoix, S. (2011). *La Dispersion*. Paris. Editions Amsterdam.

Fargues, P. (2010). « Migration et identité : le paradoxe des influences réciproques ». *Esprit*, (n° 361), 6-16.

Gauthier, B. (1997). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Sainte-Foy. Presses de l'Université du Québec.

Giddens, A. (2000). *Runaway world: how globalization is reshaping our lives*. New York. Routledge.

Hatch, M.J. (2000). *Théorie des organisations: de l'intérêt de perspectives multiples*. Bruxelles. De Boeck université.

Helly, D. (2006). Diaspora : un enjeu politique, un symbole, un concept? *Espace populations sociétés*, 1, p.17-31.

Hesseling, G. (1985). *Histoire politique du Sénégal : institutions droit et société*. Paris. Editions Karthala.

Imbert, G. (2010). « L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. ». *Recherche en soins infirmiers*, n° 102, p. 23-34.

Joule, R.; Beauvois, J. (1998). *La soumission librement consentie*. Paris. Presses Universitaires de France.

Kiesler, C. A. (1971). *The psychology of commitment: Experiments linking behavior to belief*. New York. Academic Press.

Lacroix, T. (2013). « Deux décennies de transnationalisme associatif : continuités et changement. » *Hommes & migrations* (3), p.101-110.

Lacroix, T., Sall, L., & Salzbrunn, M. (2008). « Marocains et Sénégalais de France : permanences et évolution des relations transnationales ». *Revue européenne des migrations internationales*, 24(2), 23-43.

Malherbe, M.; Sall, C. (1989). *Parlons wolof : langue et culture*. Paris. Editions L'Harmattan.

Marienstras, R. (1975). *Être un peuple en diaspora*. Paris. François Maspero.

Massey, D.S (1999). « International Migration at the Dawn of the Twenty-first Century: the Role of the State ». *Population and Development Review*, 25(2): p.303-322.

McLuhan, M.; Powers, B. (1989). *The global village: transformations in world life and media in the 21st century*. New York. Oxford University Press.

Ménard, M. (2010). « L'engagement civique des jeunes ». Publications de recherche, Bibliothèque du Parlement Canadien.

Milot, M. (2002). *Laïcité dans le Nouveau Monde. Le cas du Québec*. Turnhout. Brepols.

Mucchielli (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Vottem. Armand Colin.

North, D. (1980). *L'essor du monde occidental : une nouvelle histoire économique*. Paris. Flammarion.

North, D. (1981). *Structure and change in economic history*. New York. Norton.

North, D. (1990). *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge. Cambridge University Press.

North, D. (2005). *Le processus du développement économique*. Editions d'organisation.

Pacere, F. (2004). *Pensées africaines : proverbes, dictons et sagesse des anciens*. Paris. Editions l'Harmattan.

Perroux, F (1964). *L'économie du XXème siècle*. Paris. Presses Universitaires de France.

Pian, A. (2009). *Aux nouvelles frontières de l'Europe - L'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*. Paris. La Dispute.

- Pian, A. (2011). « Migrations internationales au prisme des rapports familiaux. Les familles sénégalaises à l'épreuve des refoulements des îles Canaries ». *Revue européenne des migrations internationales*, 27(2), 77-100.
- Riccio, B. (2005). « Les associations de Sénégalais en Italie. Construction de citoyenneté et potentialités de co-développement ». *Revue Asylon (s)*, 3.
- Robertson, R. (1995). « Glocalization: Time-Space and Homogeneity-Heterogeneity ». *Global Modernities*, p. 25-44.
- Robinson, D. (2004). *Sociétés musulmanes et pouvoir colonial français au Sénégal et en Mauritanie, 1880-1920 : parcours d'accommodation*. Editions Karthala.
- Rocher, G. (1973). *Le Québec en mutation*. Montréal. Les Editions Hurtibise.
- Rouillard, J. (2006). *Duplessis : le Québec vire à droite*. J.-M. Tremblay.
- Roy, S. (2003). L'étude de cas. *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*. Québec. Presses de l'Université du Québec.
- Salazar, N. (2006). « Experimenting with « glocal ethnography » as a methodology to study tourism in Asia and beyond ». University of Pennsylvania.
- Savoie-Zajc, Lorraine (2010). Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*. Québec. Presses de l'Université du Québec.
- Sen, A. (1993). « Markets and Freedoms: achievements and limitations of the market mechanism in promoting individual freedoms ». *Oxford Economic Papers*, 45, p.519-541

- Sen, A. (1999). « L'économie est une science morale ». *Nature Sciences Société*, 3(7), 89
- Senghor, L. S. (1967). « Qu'est-ce que la négritude? ». *Études françaises*, 3(1), 3-20.
- Senghor, L. S. (1976). « La négritude, comme culture des peuples noirs, ne saurait être dépassée ». *Présence africaine*, p.49-66.
- Senghor, L. S. (1990). *Œuvre poétique*. Paris. Editions du Seuil.
- Stangherlin, G. (2005). *Les acteurs des ONG : L'engagement pour l'autre lointain*. Paris. Editions L'Harmattan.
- Stark, O. (1991). *The Migration of Labor*. Cambridge & Oxford: Blackwell.
- Stark, O. (1978). *Economic-demographic interactions in agricultural development: the case of rural-to-urban migration* (Vol. 6). Food & Agriculture Org.
- Stark, O.; Lucas, R. (1988). « Migration, Remittances, and the Family. » *Economic Development and Cultural Change*, 36, (3), p. 465-481.
- Tarrow, S. (2000). « La contestation transnationale. » *Cultures & Conflits*, n°38-39, p. 187-223.
- Tarrow, S. (2007). « Cosmopolites enracinés et militants transnationaux ». *Lien social et politiques* (58), p. 87-102.